MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#93
Novembre 2017

AGDE LE MAG

agde Archipel de vie

PROJET DE VILLE
LE CHANTIER DU CŒUR DE STATION

DOSSIER
LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE

ÉVÉNEMENT
RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

sommaire

À LA UNE

LE POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE **6**

3 questions à Martine Vibarel-Carreau
La Calendreta a changé de nid
Le point sur les travaux

ÉVÉNEMENT

LES GRANDS TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ **12**

De la scène flottante aux traditions agathoises, revivez l'ambiance de l'été 2017...

PROJET DE VILLE

LE NOUVEAU VISAGE DU CAP **36**

Le cœur de station du Cap d'Agde
Iconic
Portrait de Jean-Michel Wilmotte
Visite de Carole Delga

ON EN PARLE

INITIATIVES **40**

Les pêcheurs du Vieux-Port
Illiwap !

DOSSIER

LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE **42**

Rencontre avec Christine Antoine
La villa Laurens
Le Musée Agathois et ses mannequins
La restauration du retable de Notre-Dame du Grau

ILS ONT CHOISI AGDE

DANS VOS RUES **50**

Ongl'beauté
Restaurant le Marin Pêcheur
Trésors de terroirs
Côté primeur
Vanina Valdy Comstars

66 Au conseil **72** Tribunes libres **75** État civil

ENVIRONNEMENT

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET 53

Opération de ramassage des déchets maritimes sur le centre-port

Une exposition au Belvédère de la Criée

PATRIOTISME

CÉLÉBRATIONS ET SOUVENIRS 54

BRÈVES

VOUS Y ÉTIEZ 60

La photo du mois

Vendredi 17 novembre, la Ville d'Agde a reçu la visite d'une délégation japonaise venue de la ville d'Ono. Accueillis le matin par le Maire Gilles D'Ettore, Yôsuke Kon, Vice-Maire de la ville d'Ono, Toshiaki Kariyama, chef du projet de réhabilitation des sources d'eau et Masayuki Motoyoshi, employé de l'entreprise Dentsu INC. KANSAI ont ensuite visité, durant l'après-midi, les installations de la station d'épuration Posidonia et du Golf International du Cap d'Agde, sur la thématique du traitement et de la réutilisation des eaux usées, sur laquelle notre Ville est à la pointe de l'innovation.

Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http://www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavaillès

Responsable de la publication
Catherine Maurel

Service Communication
(Catherine Maurel, Nathalie Course, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron et Laurent Gheysens)

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication

Fabrication et impression
JF IMPRESSION

Photos
Une Laurent Gheysens ; service Communication (Laurent Gheysens, Joël Tron, Gwenaëlle Monchaux et Catherine Maurel) ; Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (photo villa Laurens p.2) ; Laurent Arnaud (photo aérienne p.2) ; Franck Harscouët (Columbo, meurtre sous prescription p.4) ; Service Communication, Pierre Arnaud et Valérie Guillermo (p.29 à p.33) ; Pierre Arnaud (portrait N&B p.39), Istock (p.4 photo piscine, 4ème de couverture, iconographie p.12, 28, 30, 33, 41, 67, 68, 71, 75)

Visuels, illustrations
Kaufman et Broad (Iconic p. 38) ;
Agnès Tardy – B@b communication (ILLIWAP p.41 et der de couv)

À LA UNE
Le chantier du cœur de station, cliché de Laurent Gheysens

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22 000 exemplaires
Dépôt légal, 4ème trimestre

Depuis le mois de mai 2016, le service Communication de la Ville d'Agde vous propose de retrouver le meilleur de l'actualité locale dans des vidéos baptisées "Agde quoi d'neuf ?"

Un condensé, en moins de 10 minutes, des principaux événements qui ont rythmé le mois écoulé, événements que vous pouvez retrouver par ailleurs de manière plus détaillée dans le reste des vidéos et articles publiés sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans ce Journal.

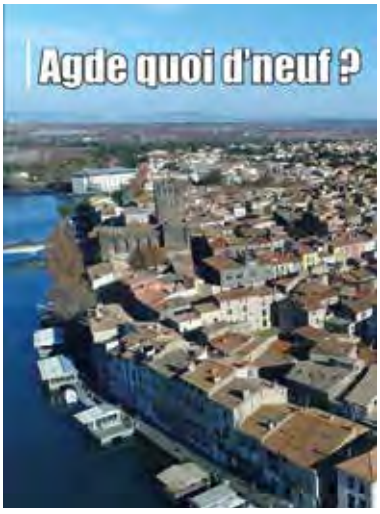

DES IDÉES POUR SORTIR

9 DÉCEMBRE 2017
Kick's Night 11
Palais des Sports, Agde

31 DÉCEMBRE 2017
Dernier bain de l'année
Village Naturiste (accès réglementé)

7 JANVIER 2018
Concert du Nouvel An par l'Orchestre Agapé
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

22 JANVIER 2018
Théâtre « Columbo, meurtre sous prescription »
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

TOUS LES DIMANCHES
Les dimanches en famille à la Cité de l'Eau
Centre Aquatique de l'Archipel, Agde

Tous les événements mais aussi l'actualité de votre ville disponibles sur

www.ville-agde.fr

>> L'ÉDITO DU MAIRE <<
GILLES D'ETTORE

La culture est un atout majeur de l'attractivité de notre cité. Elle contribue surtout par les diverses pratiques qu'elle suscite à la qualité de vie et à l'épanouissement de chacun d'entre nous. C'est pourquoi nous avons toujours fait de sa promotion une priorité de l'action municipale.

Ainsi, d'importants travaux de restauration de notre patrimoine sont en cours de réalisation. C'est particulièrement le cas au château Laurens. Le chantier que nous y réalisons actuellement permettra en effet l'ouverture au public de l'ensemble de l'édifice dès la fin de l'année 2019. Outre les somptueux décors intérieurs qui ont pu être conservés et réhabilités, nous pourrons y découvrir des éléments de mobilier Art nouveau appartenant à Emmanuel Laurens dont nous avions pu faire l'acquisition ses dernières années. Cette opération à vocation culturelle et touristique s'inscrit pleinement dans le projet de réaménagement d'ensemble de la rive droite de l'Hérault qui en élargissant son périmètre doit participer substantiellement à la valorisation de notre centre historique.

Par ailleurs, nous apportons un soin particulier au patrimoine religieux qui constitue un élément essentiel de notre identité. À cet égard, la réhabilitation de l'Eglise Notre-Dame du Grau avec notamment la restauration récente de son retable monumental a permis de redonner toute sa beauté à un édifice majeur de notre patrimoine. Nous allons de plus continuer à embellir le site de l'Agenouillade avec des nouveaux aménagements de nature à le rendre encore plus agréable.

La culture ce n'est pas seulement le patrimoine. C'est aussi l'accès au spectacle vivant avec la programmation de la saison culturelle et celle de la scène flottante. C'est le développement des Métiers d'Art en Cœur de Ville. C'est la pratique d'un instrument grâce à l'École de Musique qui bat chaque année des records de fréquentation. C'est la future salle de spectacle de la Maison des Savoirs qui va permettre aux compagnies locales de théâtre et de danse de se produire et de répéter. C'est enfin l'accueil de plus en plus fréquent sur notre territoire de tournages de films ou encore les rencontres cinématographiques ouvertes à tous à l'occasion du festival «Les Hérault du Cinéma et de la Télé».

Et puis, je veux pour finir saluer l'ensemble des associations agathoises et leurs nombreux bénévoles qui, de la Fête du Vin Nouveau à celle du Pointu, en passant par les tournois de joutes, les commémorations patriotiques et autres célébrations dédiées à nos pêcheurs, font vivre nos traditions et œuvrent à transmettre la mémoire collective de notre cité.

« La culture est un atout majeur de l'attractivité de notre cité ».

Le point sur la rentrée scolaire

Cette année, nos jeunes pousses sont 2 131 à être inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville.

Une rentrée qui s'est déroulée sans accroc, à partir du 2 septembre sous le regard du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné naturellement de Martine Vibarel-Carreau, son Adjointe à l'Éducation et d'une large délégation d'élus, venus à la rencontre des professeurs des écoles, directeurs, parents et élèves.

12 écoles

2 131 élèves

3 questions à Martine Vibarel-Carreau

Adjointe en charge de l'Éducation

La principale nouveauté de cette rentrée est le retour de la semaine à 4 jours. Dans quelles conditions ce changement s'est-il effectué ?

Martine Vibarel-Carreau

En 2013, nous nous étions mis en conformité avec la loi relative aux rythmes scolaires bien que nous en contestions le bénéfice pour les enfants et les familles notamment au regard de son coût. Mais quand nous avons eu la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours et ce dès cette année, nous n'avons pas hésité. Cette décision a été motivée par plusieurs facteurs intégrant les souhaits des parents et des professeurs. Pour nous, c'est un retour logique. En préalable, nous avons présenté ce choix à tous les conseils d'écoles, dans tous les établissements, et c'est à l'unanimité que la décision a été prise. Sa mise en œuvre a impliqué un très gros travail en amont durant l'été pour permettre une mise en place effective dès le jour de la rentrée. Concernant les Nouvelles activités Périscolaires, elles sont maintenues pour cette année.

Cette rentrée a une saveur particulière pour la Calandreta. Quelles ont été les motivations de ce déménagement ?

Martine Vibarel-Carreau

La Calandreta, école privée associative se situait dans les locaux de l'ancienne école Jacques Prévert. Avec des effectifs en constante hausse depuis la création de l'école et le constat partagé de la vétusté des infrastructures, il y avait une vraie volonté de changement, d'une part de la directrice mais également de la Municipalité. Là, encore, c'est un travail de longue haleine, les premières études ont commencé en 2015, qui a permis à l'école de déménager au sein d'Anatole France. La cohabitation entre les deux établissements se passe très bien, comme en témoigne la mutualisation du restaurant scolaire. C'est un déménagement gagnant-gagnant. La Calandreta se dote d'un cadre de vie plus sain et plus accessible, tandis que l'école Anatole France a bénéficié entre autres de réhabilitation de salles de classe.

Deux nouveaux dispositifs PMC (Plus de Maîtres que de Classes) ont été créés. Quel est l'intérêt de ce dispositif ?

Martine Vibarel-Carreau

Avec des effectifs stables cette année, nous avons pu mettre en place deux nouveaux dispositifs PMC, un à l'école Frédéric Bazille et l'autre à l'école Anatole France. Pour les écoles situées dans le Quartier Prioritaire défini par le Contrat de Ville (ndlr : étendu à l'école Frédéric Bazille) cela permet, grâce à l'ajout d'un professeur, de travailler en petits groupes. L'enseignement est de ce fait plus individualisé et permet de privilégier la prise en compte de certains aspects ou lacunes de l'élève. Le tout, avec un meilleur accompagnement, un décloisonnement, car l'enfant se sent moins seul au milieu du groupe, et une relation plus privilégiée qui permet l'épanouissement. C'est notre volonté première, à Agde. Que chaque enfant puisse avoir un enseignement de qualité et puisse apprendre dans des conditions optimales.

Vendredi 15 septembre a été inaugurée la nouvelle école de La Calendreta

La Calandreta a changé de nid

L'école occitane La Calandreta (en français l'alouette) a encore grandi. Elle est née en 2002, dans un gymnase et les fées de l'Occitanie se sont penchées sur son berceau.

Logée par la suite dans une structure temporaire au centre aéré Saint-Martin, la deuxième rentrée, en 2003 se fit avec 17 élèves. Suite au déménagement de l'école Jacques Prévert dans ses nouveaux locaux en 2004, la Calandreta a pu bénéficier des structures existantes et s'y est installée avec quatre sections, deux classes et deux instituteurs. À la rentrée 2017, elle déménage à nouveau pour répondre à un succès grandissant et quitte ainsi des locaux inadaptés. Cette école qui enseigne avec l'approbation du Ministère de l'Enseignement et du Recteur de l'Académie de Montpellier a pour spécificité de transmettre dans le respect des programmes officiels, la culture et la langue occitane. L'an dernier, les effectifs de l'école élémentaire Anatole France ayant diminué, l'ensemble des classes a été regroupé dans le corps principal, libérant ainsi des locaux. Avec l'aide des services de la municipalité, des travaux ont été effectués afin de les transformer en école à part entière avec une entrée indépendante rue Brescou. Depuis la rentrée, La Calandreta est locataire des locaux et partage le restaurant scolaire avec l'école Anatole France.

« L'envol d'une Calandreta »

Vendredi 15 septembre, le Maire Gilles D'Ettore entouré de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de Anne-Laure Tobéna, Directrice de la Calandreta d'Agde, a inauguré cette nouvelle école.

>> TRADITION ET MODERNITÉ

Après un rappel historique de la création de l'école sous forme d'un conte à deux voix (en français et en occitan intitulé « L'envol d'une calandreta », le Maire a pris la parole « *Que de chemins parcourus depuis 16 ans, avec les fondateurs et les amis de la Calandreta. C'est un aboutissement et aujourd'hui c'est une centaine d'enfants qui profite désormais de ces lieux, de cette école qui allie tradition et modernité. Je veux saluer le travail qui a été fait en collaboration avec les services de la Ville et ceux de l'école occitane, car le résultat est là. Les enfants sont en ces lieux dans des conditions de sécurité et de confort optimales et peuvent profiter de la mutualisation de la cantine. Nous avons ici des enfants auxquels on prodigue un enseignement qui s'inscrit dans la liberté de choix des parents. Je souhaite saluer la ténacité de Madame Tobéna, on rencontre rarement des personnes aussi exemplaires que vous pour un tel projet, qui n'a pas été facile à faire aboutir. C'est également une manière de redonner de la vie dans notre Cœur de Ville, notamment au travers des manifestations occitanes auxquelles vous participez. Sachez que nous serons toujours à vos côtés pour vous soutenir dans vos projets* ». L'inauguration a pris fin en chanson avec le groupe « Joanda ».

***"Les enfants sont en ces lieux dans des conditions de sécurité et de confort optimales"*, Gilles D'Ettore**

C'EST… LES VACANCES !

TOUSSAINT
Du samedi 21 octobre
au dimanche 5 novembre 2017

NOËL
Du samedi 23 décembre 2017
au dimanche 7 janvier 2018

HIVER
Du samedi 17 février
au dimanche 4 mars 2018

PRINTEMPS
Du samedi 14 avril
au dimanche 29 avril 2018

ÉTÉ
Samedi 7 juillet 2018

La solution d'un habillage en bardage bois a été retenue pour les bâtiments modulaires

>> UN PROJET D'ENVERGURE ATTENDU

Le projet a été totalement réalisé en interne, par la Direction Architecture et Bâtiments de la Ville, dans sa phase étude, conception et suivi de travaux. Les travaux ont été réalisés par des entreprises et avec l'aide des régies techniques de la Ville.

Les premières études, menées dès 2015, concernaient le choix du site : l'école Anatole France offrait les meilleures possibilités en termes de coût et de faisabilité. À partir de l'été 2016, des travaux ont été réalisés au 1er étage du bâtiment principal de l'école Anatole France. Cela permettait de laisser libre les deux bâtiments longeant la rue Brescou et d'isoler l'emprise de la future école Calandreta. Les travaux d'installation pouvaient donc être menés en toute sécurité pendant l'année scolaire 2016-2017 pour permettre une ouverture à la rentrée 2017-2018.

>> UN CAHIER DES CHARGES EXIGEANT

Les deux bâtiments longeant la rue Brescou permettaient d'accueillir 4 classes et 2 espaces sanitaires. Le cahier des charges de l'école imposait également la création de 2 autres classes, d'un dortoir, d'une salle polyvalente, d'un secrétariat et d'une salle de repos pour les enseignants. Pour ce faire, une partie des bâtiments modulaires (en adéquation avec les normes en vigueur) qui étaient utilisés sur l'ancien site a été transportée sur le nouveau. Pour pouvoir répondre aux exigences des architectes des Bâtiments de France, la solution d'un habillage en bardage bois a été retenue. Deux autres bâtiments en ossature bois et bardage ont été construits. Il s'agit d'un dortoir pour les sections maternelles et d'une extension du réfectoire existant.

Pour ce dernier, c'est une mutualisation de moyens : cuisine et réfectoire sont partagés par les élèves des deux écoles. Durant ces travaux, les normes pour les personnes à mobilité réduites (PMR) ont été prises en compte.

Le coût total de cette opération, en prenant en compte les travaux réalisés à l'école Anatole France s'élève à 676 104.59 euros.

Le point sur les travaux

Jules Verne

Comme chaque année, les différents corps de métiers des agents techniques de la Ville (plombier, menuisier, maçon, peintre, électricien) ont œuvré tout l'été afin de réaliser différents travaux des écoles. Parmi les grosses réalisations, tous les établissements ont été mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), le restaurant de l'école maternelle Albert Camus a été agrandi, et une nouvelle structure modulaire a été installée à l'école Frédéric Bazille afin d'accueillir une salle multifonctions suite à l'ouverture d'un poste PMC (Plus de Maîtres que de Classes).

Frédéric Bazille

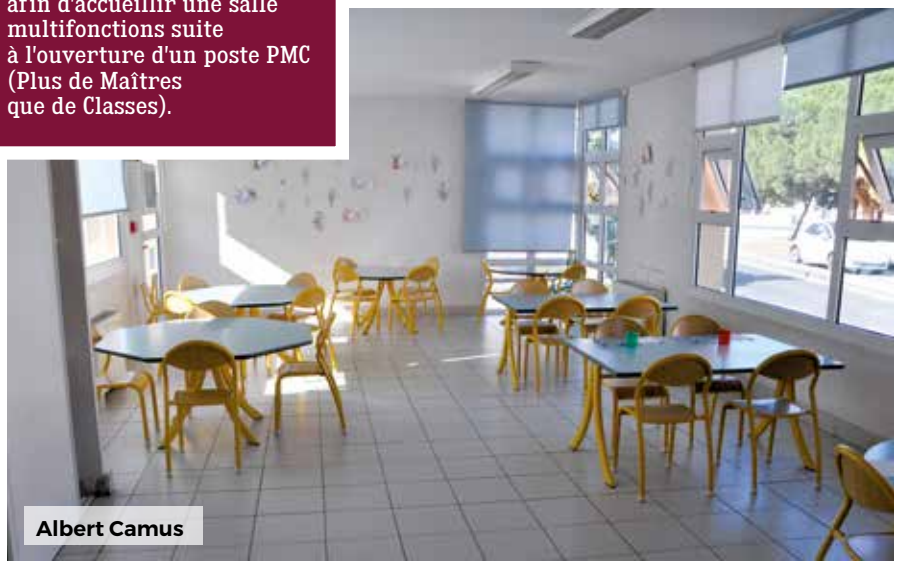
Albert Camus

ET DU CÔTÉ DES ÉCOLES

<< DE NOUVEAUX DIRECTEURS

Bienvenue à Sophie Sautier qui prend la direction de l'école élémentaire Frédéric Bazille en lieu et place de Germain Oustry. Ce dernier prend la direction de l'école élémentaire Jules Ferry suite au départ à la retraite de Michel Tabu

<< TOUT SAVOIR SUR... LA RESTAURATION

Les tarifs ayant été augmentés en septembre 2016 et janvier 2017, il n'y a pas eu de modification tarifaire à cette rentrée.

Les horaires 2017-2018 de la permanence SHCB au sein de la Direction de l'Éducation sont les suivants : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

<< TOUT SAVOIR SUR... LE TRANSPORT SCOLAIRE

Il existe 4 circuits de ramassage pour l'enseignement primaire sur la ville. Un plan de chacun de ces circuits avec matérialisation des arrêts de bus est disponible à la Direction de l'Éducation et consultable sur internet sur le site Internet de la Ville d'Agde ou sur celui d'Hérault Transport. Les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire y sont également disponibles.

Les 4 circuits de ramassage qui concernent les écoles de l'enseignement primaire sont dénommés respectivement :

LOUBATIÈRES - CAPISTOL : il dessert les écoles F. Bazille, J. Prévert, A. France, N. Dame, J. Ferry, M. Curie, A. Camus

LES CAYRETS - NOTRE DAME (DE L'AGENOUILLADE) : il dessert les écoles Littoral, A. Camus, A. France, J. Ferry, M. Curie). Le circuit se scinde en 2 dans le sens retour ; un circuit desservant A. Camus, A. France, J. Ferry, M. Curie. Un circuit desservant l'école du Littoral pour le Grau d'Agde.

LE CAP D'AGDE : il dessert l'école J. Verne

LA TAMARISSIÈRE : il dessert J. Ferry, M. Curie. Dans le sens retour, ce circuit récupère en outre les collégiens et lycéens domiciliés à la Tamarissière.

11ème édition

Chaque année,
la scène estivale
offre une programmation
musicale qui rassemble
toutes les générations

Pour cette 11ème édition, après un dixième anniversaire hautement réussi, notre ville a accueilli, sur sa scène si particulière et insolite, une programmation alliant artistes de la nouvelle vague francophone et figures incontournables de la chanson française. Ainsi, les très nombreux spectateurs présents chaque soir ont pu assister au show du nouveau chouchou du public en la personne d'Amir, de la chanteuse à la voix reconnaissable entre mille Patricia Kaas, du troubadour des temps modernes, Hugues Aufray, toujours fringant du haut de ses 88 ans, du rocker David Hallyday, à la fois sensible et énergique, et d'un plateau consacré aux années 80, décennie musicale qui a marqué toute une génération. Des soirées de prestige, comme toujours, qui se sont conclues par des feux d'artifice tirés du haut de la cathédrale Saint-Étienne pour un final en apothéose. Rendez-vous l'été prochain pour une douzième édition pleine de surprises.

Patricia Kaas

« Mademoiselle »... a enchanté la scène estivale

Patricia Kaas a ouvert la saison 2017 des scènes estivales sur l'Hérault. Comme elle le dit elle-même « *ce n'est pas la première fois... J'ai chanté sur une scène flottante en Allemagne. Ici c'est un site sympa car c'est une ambiance festive, y'a du monde partout et on s'y sent en vacances, c'est chouette !* » Effectivement, le public aura rarement été unanime à plébisciter un artiste. Les rues et les abords de la scène étaient complets.

Et Patricia Kaas, même si elle s'y est sentie « en vacances », aura démontré tout son professionnalisme et son talent. Dotée d'une forte présence scénique, soutenue par sa voix au vibrato si particulier, elle a interprété les « classiques » que le public attendait : « *Mon mec a moi* », « *Entrer dans la lumière* » ou encore « *Mademoiselle chante le blues* », dans une orchestration différente des versions d'origine, redonnant, s'il en était besoin un vrai coup de jeune à ses tubes. Durant le concert elle a également entonné des titres plus récents comme « *Le jour et l'heure* » ou « *Mademoiselle tout le monde* » tirés de son dernier album sorti en 2016. Le concert s'est terminé par une longue standing ovation méritée.

David Hallyday

IL A FAIT LE SHOW !

Deuxième à se produire sur la scène estivale en cette saison 2017, David Hallyday, auteur-compositeur et interprète, a donné, une heure et demie durant, un très bel aperçu de ses divers talents, devant un public nombreux composé d'amateurs et de connaisseurs de l'œuvre du fils de Johnny Hallyday et de Sylvie Vartan.

Accompagné de son groupe, David Hallyday a fait apprécier ses qualités de musicien en jouant, tour à tour, de la guitare, du clavier, des percussions et de la batterie. Côté chanson, il a interprété certains de ses tubes comme « *High* », en anglais, et « *Tu ne m'as pas laissé le temps* », repris en chœur par le public. Ce concert a également été l'occasion pour l'artiste de présenter les chansons de son dernier album, « *Le temps d'une vie* », paru en 2016.

Comble du spectacle, l'artiste est allé à la rencontre de ses fans en rejoignant les berges en bateau, pour un moment de communion qui restera comme l'une des images fortes des concerts de cette saison estivale. Après une standing ovation et un rappel au cours duquel le groupe a joué pas moins de trois nouveaux morceaux, David Hallyday a quitté la scène, tout sourire. Un sourire partagé par les spectateurs qui ont vécu une soirée magique.

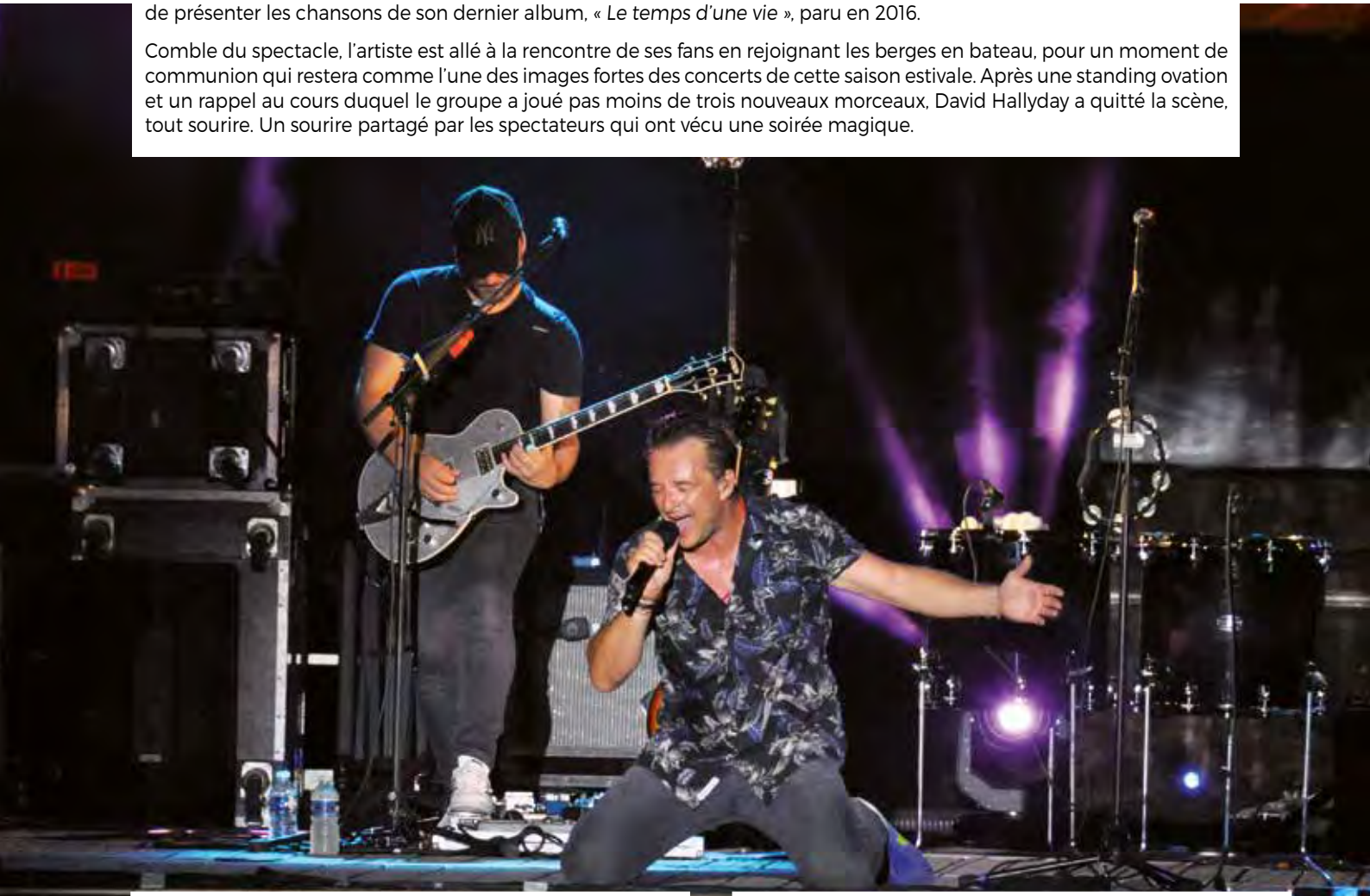

Hugues Aufray

UN ARTISTE INDÉMODABLE AU RÉPERTOIRE CONNU DE TOUS

À l'aube de ses 88 printemps, Hugues Aufray n'a nullement perdu sa verve et son dynamisme. Le troubadour des temps modernes a offert, en ce 8 août, un concert mémorable aux nombreux spectateurs de la scène estivale. Tel une madeleine de Proust, il a livré ses plus beaux morceaux, donnant souvent la chair de poule à l'assistance qui n'a pas hésité à entonner avec lui « *Santiano* », « *Adieu Monsieur le professeur* » ou encore « *Céline* », chansons inscrites au patrimoine musical français.

Des textes riches, à l'image de la vie de cet artiste engagé, qui a côtoyé, au fil des décennies, de grands personnages comme Martin Luther King - pour qui il chantera une chanson contre le racisme - ou encore Bob Dylan - dont il sera le premier chanteur français à adapter les paroles et avec qui il interprétera plusieurs duos. En ce mardi 8 août, la scène flottante accueillait également en première partie, les trois finalistes de « Cap Talent » : Thais, Pauline et Julien, ainsi qu'Esteban Pelegrin, désormais bien connu des Agathois pour son engagement local et venu interpréter une chanson écrite pour la sauvegarde du Fort de Brescou.

Plateau 80'

Nouveau succès populaire pour les artistes des années 80

C'est toujours l'une des soirées les plus attendues de l'été. Le plateau des années 80, sur la scène flottante, est, depuis son lancement, un moment fort de la programmation estivale. Lundi 21 août dernier, accompagnés par les musiciens de la troupe « Route 80 », ce sont 7 artistes qui s'y sont produits. En début de soirée, Christian Fougeron du groupe « RafT » a donné le ton en interprétant « *Yaka Dansé* », suivi de Richard Sanderson, qui a fait revivre la bande originale du film « La Boum » avec « *Reality* ». Sloane, moitié du duo Peter et Sloane, a dédié au public son « *Besoin de rien, envie de toi* ». Alain Lorca, du groupe Gold, a amené le public « *Plus près des étoiles* » et a entonné un « *Capitaine abandonné* » de rigueur sur le fleuve Hérault. Ensuite, Christiane Obydol, de Zouk Machine, a apporté le son des Antilles à Agde avec le célèbre « *Maldòn (la musique dans la peau)* ». Après le zouk, le disco, avec Patrick Juvet qui a interprété « *Lady Night* », « *I Love America* » et « *Où sont les femmes ?* ». Enfin, le dernier à se produire fut Jean-Luc Lahaye. Un final en apothéose avec ses plus grands tubes, de « *Papa Chanteur* » à « *Débarquez-moi* » sans oublier « *Femme que j'aime* », interprété au milieu de la foule après un ultime tour en bateau. Et, comme il est de tradition, c'est par un feu d'artifice que s'est conclue cette scène estivale qui restera gravée dans les mémoires.

Amir en concert

TOUS ONT ADORÉ !

Jamais les abords du plan d'eau de la cathédrale n'avaient connu telle affluence. Depuis le quai des 3 Frères Azéma et la place Jean Jaurès en contre-haut, jusqu'au quai Commandant Réveille en passant le pont des Maréchaux, c'est une foule compacte, environ 15 000 personnes, avec nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés de leurs parents, qui s'était installée pour écouter Amir, le nouveau chouchou de la chanson française en concert le 22 août sur la scène estivale. Après un joli moment en première partie, proposé par Eva Clerc, celui qui ravit tous les publics est arrivé sur scène, ovationné par le public déjà conquis. Sur ce site « étonnant, sur l'eau… », Amir a réussi sans difficulté à tisser un lien très fort avec les très nombreux spectateurs. Ses titres phares comme « *J'ai cherché* », qu'il avait interprété pour l'Eurovision ou encore son dernier tube « *On dirait* » ont été repris en chœur par toute l'assemblée. L'artiste « a kiffé » comme il nous l'a confié.

Amir ne se sépare jamais de son éternel sourire, plus large encore ce soir-là, et ponctué de « merci les copains » qu'il adressait au public entre deux chansons. Après une longue ovation en fin de concert et quelques minutes de repos bien méritées, Amir a souhaité aller à la rencontre de ses fans de tous âges lesquels l'attendaient impatiemment. Durant près d'une demi-heure, il a signé nombre d'autographes et pris la pose pour des « selfies » avec ses admirateurs et ce pour leur plus grand bonheur. Amir a clôturé en beauté la saison 2017 de la scène estivale.

Quand musique rime avec Cœur de Ville

Comme à son habitude, le Cœur de Ville a vécu un été des plus musical. Outre les scènes estivales et les Nuits Thématiques, plusieurs concerts ont fait vibrer le centre historique d'Agde, avec les performances d'artistes locaux, ou nationalement connus.

C'est le cas de Greg Zlap, de son vrai nom Greg Szlapczynski. Harmoniciste-chanteur franco-polonais, il a été repéré par la légende française de l'harmonica, Jean-Jacques Milteau, avant de prendre son envol. Une ascension qui le verra collaborer avec un certain Johnny Hallyday, rien que ça !

Place Jean Jaurès, il a fait résonner son instrument en donnant une vision moderne de l'harmonica, entre sonorité blues, cajun, rock et country, le tout avec une maîtrise sans pareille du « show ». Autre nom connu, Fred Blondin, rockeur à la voix rocailleuse et habitué de notre ville, s'est produit deux fois cet été, en Cœur de Ville, et au Mail de Rochelongue.

À cette programmation se sont ajoutés les « tribute » consacrés à Georges Brassens ou Jean-Jacques Goldman, le « revival » des années 90 par la troupe Same Same, les chansons douces-amères de Pépézut ou encore le groove de Mess Drey. Enfin, comme il est de tradition, le ténor Agathois Jean-Pierre Torrent a donné son célèbre récital d'été. Un événement toujours autant attendu et apprécié, aussi bien des locaux que des touristes qui a conclu, de belle manière, cette cuvée musicale 2017 éclectique.

les nuits thématiques

Les Ladies Ballbreaker ont fait revivre les morceaux d'AC/DC

Le succès toujours au rendez-vous

Les mélomanes ont pu se délecter de sonorités jazzy, à l'occasion de la Nuit du Jazz, dans le parc du château Laurens, où se sont produits l'orchestre déambulatoire « *White Beans Quartet* », Suzanna Sheiman, une grande voix du jazz européen, et en clôture, le saxophoniste Stefano Di Battista, accompagné par André Ceccarelli, Eric Legnini ou Rosario Bonaccorso.

Autre ambiance lors de la Nuit Celtique où le Cœur de Ville avait pris des accents « *Irish* » avec « *007Ite* », dans une veine plutôt bretonne, et « *The Green Duck,* » dans le plus pur style irlandais.

Comme il est de coutume durant la saison estivale, différentes Nuits Thématiques ont rythmé les soirées agathoises. Et il y en avait pour tous les goûts.

Il a également été question de « gratte », lors de la Nuit de la Guitare, où le « *Arturo Quartet* » a rendu hommage à Django Reinhardt, tandis que l'« *Organik Trio* » a joué de la six cordes dans des tonalités « groovy ».

Pour la Nuit du Tango, c'est au Grau d'Agde qu'il fallait être. Après une initiation à cette danse de couple par l'association Inti, c'est le groupe fraternel « *Los Giachellos* » qui a fait danser le public.

Enfin, et c'était une première, la Ville d'Agde a organisé cet été un Festival Tribute. Ainsi, Walter Gallay a interprété les morceaux de Bertrand Cantat, les « *Ladies Ballbreaker* », groupe exclusivement féminin, a repris les morceaux rock du groupe AC/DC. Du côté de « *Soft Parade* », c'est « *The Doors* » qui ont été mis à l'honneur, tandis que « *The Curist* », a donné vie aux plus grands tubes de « *The Cure* ».

La première édition du Festival Tribute a trouvé son public

Les estivales…

… Au cœur de l'Amour

Des animations hautes en couleurs ont fait vibrer le Cœur de Ville

Tel était le nom de cet événement qui durant l'été a proposé un visage festif, romantique et enjoué des rues emblématiques de notre cité. Ainsi, à l'initiative de la Ville d'Agde et du Comité des Fêtes d'Agde et du Cap d'Agde, en partenariat avec l'Association du centre historique d'Agde, sous la direction de la compagnie le Théâtre de Carton, se sont succédé des déambulations burlesques au rythme des fanfares, des spectacles de marionnettes, des démonstrations de danses telles que le tango, des concerts couvrant plusieurs styles, du flamenco au blues-rock en passant par la salsa, des ateliers ludiques pour les plus jeunes, sans oublier des moments de partage à l'occasion de pique-niques conviviaux. Point d'orgue de cette manifestation, le mercredi 9 août, pour la Saint-Amour. L'occasion de célébrer, dans la rue qui porte le même nom, le plus beau sentiment qui soit, dans une ambiance chaleureuse, « au Cœur de l'Amour ».

Lors de cette saison estivale, le Cœur de Ville a été au centre de l'attention, chaque dimanche. Du 16 juillet au 20 août, les estivales ont fait battre le Cœur de Ville !

Tradition

HOMMAGE AUX MARINS

>> Entre recueillement et festivités, les **traditionnelles Fêtes** des **Pêcheurs** et de la **Mer**

À chaque saison estivale agathoise, c'est toute une communauté, liée aux traditions de la mer, qui se réunit, successivement au Grau d'Agde, à Agde puis au Cap d'Agde, afin de célébrer entre autres nos chers marins disparus.

Si elles ont lieu aux trois coins de l'Archipel, un des dénominateurs communs à ces cérémonies est bien le Père Yannick Casajus qui rassemble solennellement les gens de mer, jouteurs, Belles Agathoises, familles et élus de la Ville dont le Maire d'Agde Gilles D'Ettore pour une célébration de la messe.

Autre point d'orgue incontournable, la sortie en mer, où cette année encore, un grand nombre d'embarcations ont rejoint les rangs de la procession afin de rendre un ultime hommage aux marins disparus.

Outre ces moments de recueillement, de multiples animations sont mises en place par le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap ainsi que celui du Grau d'Agde dont les concerts, tournois de joutes ainsi que les dégustations de sardines ou de macaronades ont rencontré un beau succès. Un beau travail de la part des bénévoles qui méritent d'être salués au travers de leurs Présidents qui sont, respectivement, Philippe Erill et David Masella. Remerciements également aux gendarmes et à la SNSM qui, malgré leur discrétion lors de ces manifestations, sont toujours présents afin d'assurer la sécurité de chacun.

Enfin, grâce au travail de David Navarro, la barque du Comité des Fêtes de la Saint-Pierre a retrouvé ses couleurs, l'occasion pour son Président Christian Arnaud de découvrir que la Saint-Pierre avait 154 ans !

Le pointu à l'honneur

>> Du côté... du Grau d'Agde

Station balnéaire à l'ambiance unique, où il fait bon vivre et où les familles aiment se retrouver, le Grau d'Agde cultive cette spécificité durant la saison estivale en proposant des activités traditionnelles autour du monde de la pêche. Ainsi, le fameux coquillage du « Pointu » a été célébré comme il se doit lors d'une grande fête donnée en son nom. Sans oublier les incontournables Sardinades qui réunissent toujours de nombreux amateurs sur la place des Mûriers pour un moment de partage de convivialité, propre à l'identité du Grau d'Agde.

Histoire de confréries

>> Championnat du Monde de la Moule Farcie

C'est sur le Vieux-Port du Cap d'Agde en ce 27 août, qu'une partie de notre patrimoine culinaire a été mise à l'honneur pour la deuxième année consécutive. En effet, la Confrérie des Farceurs et Farceuses de moules et d'encornets a organisé, un championnat du monde particulier, celui de la Moule Farcie à l'Agathoise, histoire de fustiger avec humour sa consœur sétoise.

Si l'humour et la bonne humeur étaient présents au sein de la compétition, c'est avec une attention particulière et tout le sérieux voulu que le jury a départagé les 7 amateurs et les 4 professionnels, prétendants au titre dans leurs catégories respectives. Ce plat étant une recette familiale, la base commune évolue selon le cuisinier, c'est ce qui en fait la variété. Chacun y ajoute sa touche personnelle.

Le jury s'est donc basé sur différents critères comme la texture, le parfum et bien sûr le goût afin de désigner les lauréats de l'édition 2017 : Vincent Berthelon du restaurant le « Millesim », pour les professionnels, et Pascal Schultz, pour les amateurs, lequel devient pour l'occasion double Champion du Monde.

Le public présent a pu, à l'issue du Championnat, déguster ce plat exquis préparé de main de maître par la Confrérie !

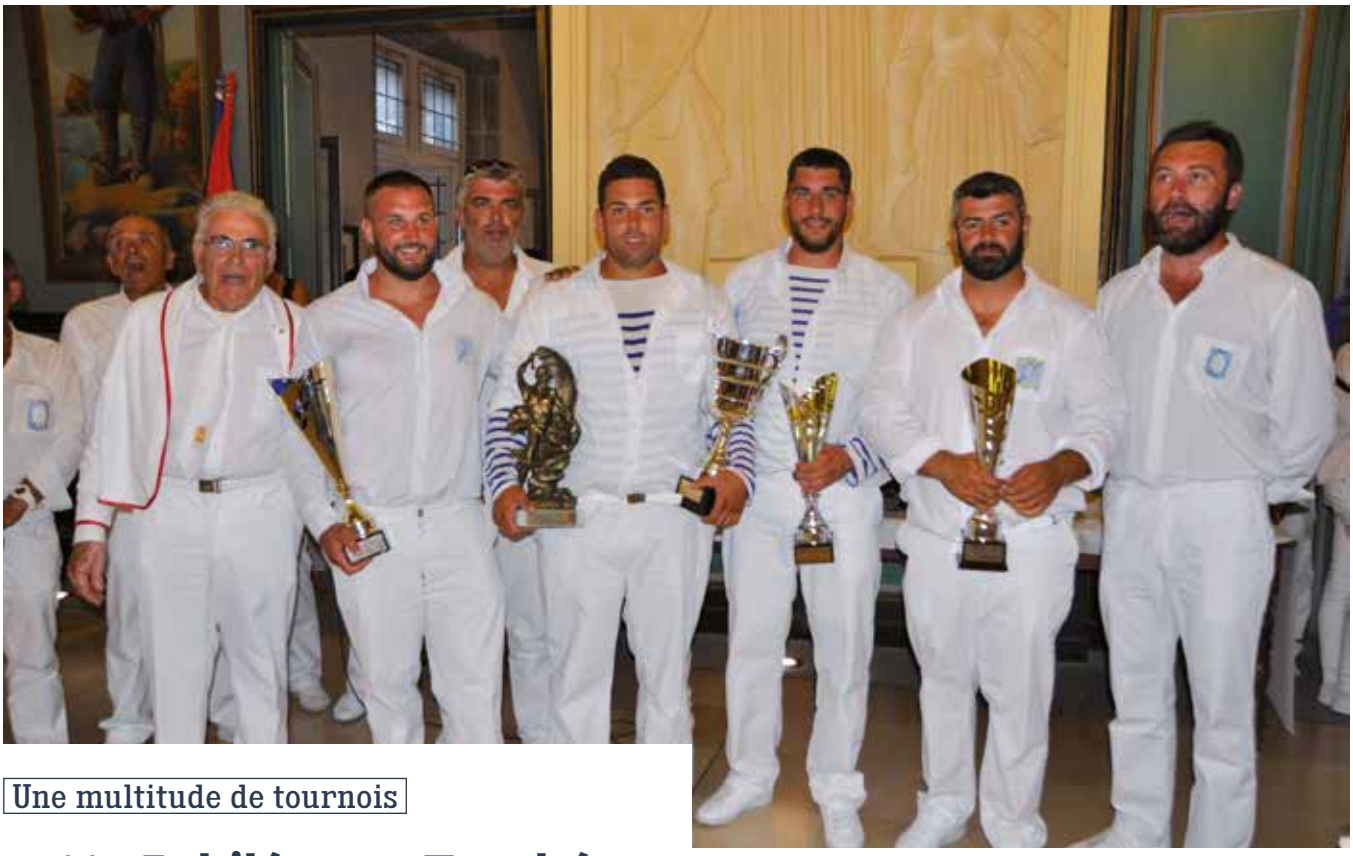

Une multitude de tournois

>> Un **Jubilé** et un **Trophée** ont marqué la saison des Joutes

Si la saison des joutes a vu défiler de nombreux tournois comme les challenges de la Ville d'Agde, Patrice Mathieu, Louis Ferrero ou encore Christian Montalieu et Mouysset, organisés par nos deux sociétés agathoises que sont la SNJA et le Pavois Agathois, cela aura été également l'occasion pour les passionnés ou bien les curieux de venir assister au 97ème Trophée du Languedoc dont David April triomphe pour la première fois.

Point culminant de la saison des joutes à Agde, cette 97ème édition sera pourtant la dernière pour Hubert Montels, président de la SNJA qui, après 33 ans de bons et loyaux services, a pris la décision de quitter son poste de président de la SNJA, sous une salve d'applaudissements de l'assemblée présente. C'est une page qui se tourne dans l'histoire des joutes de la Ville d'Agde tant il aura tout donné pour faire vivre ce sport traditionnel dans notre cité.

Autre évènement lié directement à l'Hérault, un tournoi de joutes dédié au jubilé de Louis-Philippe Saez, le Président du Pavois Agathois et que Louis Nicollin avant son décès avait décidé de sponsoriser. Ce tournoi désormais dénommé trophée Louis Nicollin a donc débuté, à la demande du Maire Gilles D'Ettore, par un hommage appuyé à « Loulou » des deux côtés du fleuve où une minute de silence a été respectée, suivie de longs applaudissements unanimes. C'est à la suite de cet hommage que le Maire a remis à Louis-Philippe Saez un Éphèbe d'honneur pour célébrer son jubilé, soit 50 ans de joutes durant lesquels il aura été notamment vainqueur de la Coupe de France en 1996 ou même finaliste de la Saint-Louis à Sète.

Un été sea sports & sun

Cet été, sur les différentes plages de notre littoral, chacun a pu s'essayer à un panel d'activités sportives et variées tels que le sandball, la randonnée aquatique, l'aquathlon, le yoga mais aussi toutes les déclinaisons possibles de « Beach » : comme le soccer, le rugby, le volley ou même le tennis !

L'occasion également pour les Agathois ainsi que les nombreux touristes de participer aux multiples tournois de la tournée d'été qui ont été proposés et animés par la Direction des Sports et de la Jeunesse tout au long de la saison. Cette année encore, la caravane du FFF Beach Soccer Tour a fait étape à Agde où plus de deux mille participants ont pu s'adonner aux joies du Beach Soccer sur la plage du Mail de Rochelongue durant deux journées rythmées par une multitude d'animations comme des concours de tir sur la barre, des quizz ou encore des shows « freestyle ».

Autre rendez-vous incontournable, celui du Rando Subaquatique Tour à la Plagette au Cap d'Agde, où plus de cinq cents personnes, équipées de masques, tubas et combis ont découvert la vie sous-marine, aux côtés de professionnels. Une tournée qui permet au grand public d'en apprendre plus sur la faune et la flore locale, ainsi que les bons gestes pour les préserver.

OFNI, le Championnat du Monde

Depuis 6 ans maintenant, la station du Cap d'Agde a remis au goût du jour un événement phare ayant participé à sa renommée à la fin des années 70 : la course des OFNI (Objets Flottants Non Identifiés).

Odalys remporte la 6ème édition

En partenariat avec les associations de professionnels et de commerçants, la Sodéal et l'Office de Tourisme Cap d'Agde Hérault Méditerranée, cette compétition, devenue Championnat du Monde, rassemble chaque été des embarcations plus loufoques les unes que les autres, qui partent à la conquête de la très prisée « *Passoire d'Or* ».

Le départ de la course a été donné, le dimanche 6 août, par le jury, composé, entre autres, d'élus de la Ville, dont Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, et des Adjoints et Conseillers Municipaux Jérôme Bonnafoux, Carole Raynaud, Gaby Ruiz, Mary-Hélène Mattia et Christian Théron. Sur l'eau, la bataille a été âpre et spectaculaire entre les participants, et ce n'est que sur la dernière ligne droite que l'embarcation d'Odalys s'est imposée, d'un cheveu, devant l'OFNI « White is White » de l'Office de Tourisme. Pendant que les deux premiers fêtaient leurs places sur le podium, certains, comme l'OFNI du Casino Barrière ou encore celui du CCAS, connaissaient quelques galères et ont dû faire preuve de combativité et de courage pour aller jusqu'au bout de l'épreuve, sous les encouragements d'un public venu très nombreux.

Bonne humeur, convivialité et inventivité, telle est la recette du Championnat du Monde des OFNI. Et cette 6ème édition, qui n'a pas dérogé à la règle, est venue consacrer, pour la première fois, l'équipage d'Odalys, qui reviendra, bien entendu, remettre sa Passoire d'Or en jeu l'année prochaine.

CLASSEMENT ET PRIX

1ÈRE PLACE
Passoire d'Or : Odalys

2ÈME PLACE
Passoire d'Argent : Office de Tourisme

3ÈME PLACE
Passoire de Bronze : « Bike of Sea »

PRIX « GÉRARD DENESTÈBE » DE L'ORIGINALITÉ
Association des Plaisanciers d'Agde et du Cap (APAC)

PRIX DU PLUS COMBATIF
Casino Barrière

PRIX DE LA MEILLEURE BONNE HUMEUR
Comité des Fêtes d'Agde et du Cap

PRIX DU PLUS COURAGEUX
CCAS

PRIX DE LA PLUS BELLE QUEUE DE POISSON
Établissements Galy

Un été de spectacles aux Arènes du Cap d'Agde

Encore une fois, l'éclectivité des spectacles proposés durant cette saison a réuni un public de connaisseurs et d'amateurs. De rires, il en était question avec les spectacles de *Mado la Niçoise*, malgré un temps peu clément, des *Chevaliers du Fiel*, célèbre duo d'humoristes venus présenter leur nouveau concept, l'humour à la carte, de *Pier Cika*, hypnotiseur de son état qui a démontré tout son talent et de *Zize Dupanier*, à la gouaille très marseillaise.

De traditions, avec les désormais incontournables « *toros piscine* », détournés en plusieurs styles (mousse, clown…) et des spectacles équestres où la communion entre les cavaliers et leurs montures ne faisait qu'un.

Enfin, de musique, lors du concert de *Cris Cab*, qui a fait danser tout le public avec ses morceaux pop dynamique, ou lors des spectacles « revival » consacrés aux années 80 et à l'époque « yé-yé ».

Bref, un nouvel été bien rempli pour les Arènes, en attendant, déjà, la programmation de la saison prochaine pour l'anniversaire des 40 ans de ce lieu incontournable du Cap d'Agde.

Une dose d'humour, une pincée de musique, le tout saupoudré de tradition, telle est la recette de la programmation des Arènes du Cap d'Agde…

Cinéma

Le cinéma français à l'honneur pour la 14ème édition du Festival des Hérault du Cinéma et de la Télé

Du 20 au 26 juin derniers, le Festival des Hérault du Cinéma et de la Télé a réuni une fois encore les passionnés et amateurs du 7ème Art, venus nombreux assister aux projections et rencontrer les invités de cette 14ème édition.

Première montée des marches pour le réalisateur Olivier Marchal accompagné du comédien Geoffroy Thiebaut

Des journées et des soirées rythmées par les projections de longs métrages, en présence des réalisateurs et des comédiens, venus échanger avec les spectateurs.

La compétition du Top des Court a, elle aussi, était largement plébiscitée par le public et le jury. Ce dernier présidé par Venantino Venantini était composé de Marianne Borgo (comédienne), Rufus (comédien), Olivier Mégaton (réalisateur), Chic Ortega (comédien), Alexandre Butavand (cascadeur professionnel), Jenny Del Pino (comédienne) et Cédric Stunt (comédien). Comme lors de chaque édition, la traditionnelle montée des marches sur le tapis rouge installé devant le Palais du Festival a été suivie par un large public, venu à la rencontre des invités pour discuter avec eux, et en profiter pour leur faire signer des autographes et prendre des « selfies ».

À soirées de gala, présentateur de gala. C'est en effet Michel La Rosa qui a officié comme Maître de Cérémonie durant le Festival, présentant, chaque soir, les invités ayant rejoint Agde le jour même.

Olivier Marchal et Tchéky Karyo à l'honneur

De nombreux temps forts ont marqué cette 14ème édition. Tout d'abord, les remises de récompenses, des « Éphèbe » et des « Césarion », aux grands noms du cinéma et de la télé présents. Des standing ovations ensuite, notamment pour le grand acteur Michael Lonsdale lors de sa lecture en compagnie du virtuose Adrien Frasse-Sombet, ou encore pour le talentueux Tchéky Karyo, qui a offert au public, en compagnie du batteur percussionniste Mokhtar Samba, un « bœuf » musical unique. L'inénarrable Antoine Duléry a, lui, fait parler ses talents d'imitateur en croquant un Daniel Prévost plus vrai que nature. L'acteur Medi Sadoun, présent dans trois films diffusés durant le Festival, a fait une apparition remarquée sur la scène et a laissé filtrer l'information de sa participation à la suite de

Le Maire Gilles D'Ettore remet un Éphèbe d'honneur à Tchéky Karyo

« *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu* » de Philippe de Chauveron, lui aussi présent lors de cette édition. Khaled Alouach, interprète principal du film de Chad Chenouga, « *De toutes mes forces* », a représenté la jeune garde du cinéma français. Pour sa première venue au Festival, Olivier Marchal a débarqué avec sa bande de « *Lyonnais* », et a annoncé la sortie de son prochain long-métrage, « *Carbone* », dans le courant de l'année.

Quant à Jean-Marie Bigard, son humour sans limites a déclenché des fous rires dans la salle Georges Lautner du Palais des Congrès. Enfin, Venantino Venantini, le « Dernier des Tontons Flingueurs », à la stature et la classe toujours intactes, et ce, à 87 ans, a été ovationné par les spectateurs et les professionnels.

En clôture du Festival, depuis plusieurs années, c'est une pièce de théâtre qui est proposée. Pour cette 14ème édition, c'est une comédie avec le comédien Didier Gustin et la pimpante Séverine Ferrer qui a emporté le public dans l'histoire d'un couple peu banal, où quiproquos et situations cocasses s'enchaînent « Pour le meilleur et pour le rire » !

Antoine Duléry dédicace l'affiche du Festival

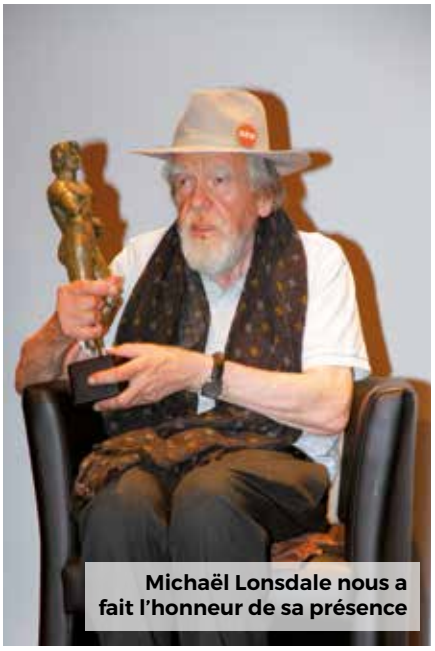

Michaël Lonsdale nous a fait l'honneur de sa présence

ILS ONT ÉTÉ HONORÉS

Jean-François **Davy**,
Antoine **Duléry**,
Michael **Lonsdale**,
Olivier **Marchal**,
Tchéky **Karyo**,
Jean-Marie **Bigard**,
Lola **Marois**,
Venantino **Venantini**,
Philippe **de Chauveron**,
Medi **Sadoun**,
Khaled **Alouach**,
Saïda **Jawad**,
Cyril **Lecomte**,
Thierry **Desroses**,
Fabienne **Vette**,
Zoé **Tellier**

Standing ovation pour Michaël Lonsdale et Tchéky Karyo

Médi Sadoun venu présenter le film « Débarquement Immédiat »

Plusieurs films à l'affiche du Festival pour l'acteur Pascal Demolon

Visite amicale de Joël Cantona sur les marches du Palais

Le gang des «Lyonnais» d'Olivier Marchal a fait irruption sur la scène du Palais

50 ans de carrière cinématographique cela mérite bien un Ephèbe d'Honneur pour le réalisateur Jean-François Davy

Le dernier des « Tontons Flingueurs », Venantino Venantini toujours aussi populaire

Duo de charme avec les comédiens Stéphane Freiss et Saïda Jawad

Le couple de cinéma, Jean-Marie Bigard et Lola Marois

Cyril Lecomte, Philippe de Chauveron et Médi Sadoun à chacun sa récompense !

Thierry Desroses interprète principal de « Speed Dating » Grand prix du jury

Bernard Montiel et Daniel Russo tout sourire sur le tapis rouge

L'équipe du film « De toutes mes forces » encensé par la critique

Cécile Caillaud et Alexandre Thibault, « Une famille formidable » !

Brahim Zaibat, Golan Yosef et Régis Truchy de la comédie musicale « Les Trois Mousquetaires »

La jeune garde du Cinéma français incarnée par Paul Granier et la belle Lou Gala

Les acteurs de « Plus Belle la Vie » toujours fidèles au Festival

Rufus bien entouré par les actrices Marianne Borgo et Catherine Lachens

Le Festival a pris fin avec la pièce de théâtre « Pour le meilleur et pour le rire » avec Séverine Ferrer et Didier Gustin

Photo de famille pour les festivaliers

PALMARÈS DU TOP DES COURTS 2017

PALMARÈS JURY PROFESSIONNEL

Grand prix du jury
« **Speed dating** »
de Daniel Brunet et Nicolas Douste

Prix spécial du jury
« **Le soutien-gorge** » de Laurent Firode

Prix de la réalisation
« **Aux battements du parloir** »
de Pascal Marc

Prix d'interprétation
Marie Petiot dans « **Cueille le jour** »
de Alice Thiellement

Marie Fleytoux dans « **Le jour où j'ai mangé avec un black** »
de Daniel Bach

Coup de cœur du jury
« **Le jour où j'ai mangé avec un black** »
de Daniel Bach

PALMARÈS JURY PUBLIC

Grand prix du jury public
« **Le soutien-gorge** » de Laurent Firode

Prix spécial du public
« **Faux départ** » de Benjamin Cohen

Silence, on tourne

Le 16 octobre dernier, la Ville d'Agde a accueilli l'équipe de tournage du long métrage « *Les vieux fourneaux* », adapté de la bande dessinée de Wilfrid Lupano et paul Cauuet. C'est sur la plage de « La Plagette » au Vieux-Port que s'est tournée une séquence de ce film réalisé par Christophe Duthuron avec dans les rôles principaux Eddy Mitchell, Roland Giraud et Pierre Richard, présents ce jour-là. Toute l'équipe a apprécié de tourner dans ce magnifique décor naturel et a été ravie de l'accueil qui lui a été réservé. Un film à ne pas manquer et dont la sortie est prévue sur grand écran courant 2018 !

Vinocap

>> Partage et convivialité pour cette 8ème édition

Sous un soleil estival, nombreux ont été les visiteurs à venir assister du **25 au 27 mai** derniers, à la huitième édition de VINOCAP, le plus grand salon œnotouristique à ciel ouvert du Sud de la France, et dont le coup d'envoi inaugural a été donné par Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), marquant officiellement le lancement de **trois jours de dégustation**, entre partage et convivialité.

Ainsi, plus d'une centaine de producteurs et exposants, venus des vignobles les plus prestigieux de notre région ont accueilli le jeudi de l'ascension, au son des fifres et des tambours des amis du Poulain de Pézenas, un cortège constitué des Maires de la CAHM, de nombreux élus locaux ainsi que des confréries, lequel a ensuite entamé une « visite marathon » des stands de la centaine de vignerons et producteurs présents sur les quais du Centre-Port du Cap d'Agde.

Si la formule de Vinocap reste inchangée, avec des démonstrations de vendanges à l'ancienne, des danses folkloriques, des défilés et des dégustations de produits du terroir, le succès lui, semble grandissant à en juger par l'engouement des visiteurs, malgré la forte chaleur.

Petite nouveauté cette année, les amateurs de films court format « capsule » ont pu découvrir sur les réseaux sociaux, en amont de la manifestation, une série de vidéos humoristiques traitant de l'art du vin, imaginée par Alexandra Rosenfeld, ancienne Miss France et Miss Europe, désormais en charge des Projets et de l'Événementiel au sein de l'Office de Tourisme Hérault Méditerranée, et réalisée par Yacine Sersar, du service communication de la Ville d'Agde !

La Croix-Rouge d'Agde, venue distribuer des éthylotests, s'est vue remettre un chèque de 1 000 euros de la part de « La Route des Vignerons et des Pêcheurs », un beau geste venu saluer le travail accompli par ses bénévoles tout au long de l'année.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

ZOOM SUR

WARIS ET FILLES : 4 GÉNÉRATIONS DE VIGNERONS

Waris et Filles est une exploitation viticole de 7 hectares à Avize, au cœur de la Côte des Blancs. Virginie et Bertrand, sont la quatrième génération de vignerons-indépendants de ce domaine et ils partagent leur passion depuis plusieurs années sur le salon. Malgré l'héritage familial depuis 2003, Bertrand, régisseur du Domaine Montmarin, et Virginie, restent dans le sud et gèrent ensemble l'exploitation viticole champenoise. Un terroir classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui permet de vinifier trois cépages champenois que sont les Pinots noirs les meuniers et le Chardonnay. Des cuvées d'exception que vous pouvez découvrir tous les deuxièmes week-ends de décembre à l'occasion des journées portes ouvertes du domaine.

Dépôt : Domaine de Montmarin
34290 Mont-Blanc - 04 67 77 21 42
virginie.waris@wanadoo.fr
www.champagnewarisetfilles.com

DOMAINE ST-GEORGES D'IBRY : IGP DES CÔTES DE THONGUE

Amour de la terre, passion du métier, richesse du terroir, respect de l'environnement, voici autant de dénominateurs communs entre Michel et Marianne, propriétaires d'un domaine à caractère ancien, celui de Saint-Georges D'Ibry. Un domaine familial qui a vu les générations se succéder avec toujours le même attachement à la terre et cette même passion pour le métier. Depuis plus de 40 ans, Michel allie tradition et modernité en proposant une vaste gamme de vins d'expressions disponible à la dégustation au domaine. L'occasion de découvrir un petit musée qui met en scène les pratiques ancestrales de l'art de la viticulture.

Domaine Saint-Georges D'Ibry
Direction Coulobres - 34290 Abeilhan
04 67 39 19 18

LA MADELEINE ST-JEAN : UN DOMAINE DE PÈRE EN FILS

Max et Jérémy Banq, c'est tout d'abord une histoire de famille. L'histoire d'une propriété viticole familiale depuis des générations mais pas que…

Le Domaine de la Madeleine Saint-Jean a la spécificité de se situer sur un terrain argilo-calcaire qui domine le bassin de Thau. Une situation géographique qui confère aux quelque 30 hectares de vignes un caractère original mais également typé de part la maturité des cépages.

Une diversité de cépages comme le Syrah, le Grenache, mais également le Cabernet Sauvignon, le Merlot, le Marselan, l'Arinarnoa, l'Egiodola ou encore le Chardonnay, le Viognier, le Sauvignon ou le Muscat lesquels permettent d'élaborer une gamme de plus de douze vins avec l'aide d'œnologues de talent.

Domaine la Madeleine Saint-Jean
Port Rive Gauche - Rue Edouard Adam
34340 Marseillan
04 67 26 12 42
www.lamadeleinesaintjean.com
lamadelainesaintjean@orange.fr

Le point

sur le chantier du cœur de station

« Les entreprises respectent leurs engagements tant sur le plan financier que sur le plan des délais » s'est félicité le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, jeudi 16 novembre, à l'occasion d'une visite du chantier des futurs équipements du cœur de station.

À ses côtés, Philippe Bonon, l'architecte aménageur des équipements et espaces publics a fait le point sur l'avancée des travaux. Le Casino Barrière doit ouvrir ses portes avant la prochaine saison estivale, tandis que le Palais des Congrès, qui pourra accueillir près de 1 200 spectateurs dans sa grande salle, doit être livré fin 2018-début 2019. Plongez, en images, au cœur du chantier qui va transformer le visage du Cap d'Agde.

>> UNE NOUVELLE IMAGE POUR LA STATION

Pour le Maire d'Agde : « *la reconversion de l'entrée de station du Cap d'Agde est le chantier du mandat* ». Nouvelle conception urbaine, création d'un ensemble architectural haut de gamme et reconquête de l'espace public vont contribuer à façonner le nouveau visage de la station.

>> MONTÉE EN GAMME DU CASINO BARRIÈRE

Derrière ces grandes baies vitrées se trouve le Casino Barrière. Désormais « hors d'eau », l'aménagement intérieur va pouvoir commencer. Sous sa grande toiture végétalisée, le Casino Barrière se développe sur deux niveaux.
Le restaurant et le bar donneront directement sur le parvis extérieur.
Son ouverture est prévue pour le début de la saison estivale 2018.

>> UNE VISION PANORAMIQUE DU CAP D'AGDE

Les premiers moules des piliers en Y de la passerelle piétonne, qui reliera les deux bâtiments, sont en place. Cette dernière franchira l'avenue de Belle Isle, et permettra d'accéder à un parcours piéton qui conduira à un belvédère public posé sur la toiture-terrasse panoramique de la grande salle du Palais des Congrès.

>> « NOUS SOMMES DANS LES TEMPS »

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, les membres du Conseil Municipal et les architectes se sont rendus sur le chantier pour constater l'avancée des travaux. « *Il est à noter que les travaux n'ont pas été perturbés par les intempéries et que nous sommes dans les temps que nous nous sommes fixés* ».

>> QUAND L'ART REJOINT L'ARCHITECTURE

Six panneaux comme celui-ci, mesurant chacun 90 cm de large et 3m de haut, orneront les façades du Casino et du Palais des Congrès. Ils sont signés de la main de l'artiste sétois Hervé Di Rosa et représentent une fresque qui sera répétée, en combinant symétries et décalages, sur une surface de 2 900 m^2. Évoquant à la fois le monde aquatique associé à des symboles de notre cité, il s'agira de la plus grande œuvre au monde de l'artiste.

>> UN LIEU DE CONVERGENCE

Le Palais des Congrès sera l'équipement emblématique du nouvel aménagement. Situé en entrée de station, au débouché de la route d'Agde, il sera la vitrine du cœur de station dans sa nouvelle configuration. Il va également contribuer à dynamiser la station, en étendant son centre au-delà du Port et en devenant le lieu de convergence des circulations douces.

>> UNE OFFRE DE SPECTACLE AMPLIFIÉE

Ici, la grande salle du Palais des Congrès, qui s'étend sur 3 étages. Avec une capacité de 1 200 spectateurs, modulable selon les événements grâce à la présence d'un balcon, et une scène plus grande, le Palais des Congrès pourra accueillir des spectacles d'envergure qui ne peuvent se produire actuellement. Cette salle est accessible de plain-pied à partir du mail piétonnier.

« Iconic »

Un nouveau cœur de station pour le Cap d'Agde

« LE PROJET TOURISTIQUE DU 21ÈME SIÈCLE »

C'est en ces termes que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore a présenté à la population et à la presse, vendredi 23 juin, le projet « Iconic » de l'entrée de station du Cap d'Agde. Un projet élaboré par l'architecte de renommée internationale Jean-Michel Wilmotte, et porté par le Groupe Kauffman & Broad.

Lors de cette présentation publique, le Maire Gilles D'Ettore a, rappelé les enjeux de ce projet d'envergure. « *De toutes les stations aménagées par la Mission Racine, le Cap d'Agde est certainement l'une des plus réussies ; elle est aujourd'hui la première station balnéaire de France. En plus de 40 ans, notre station a évolué et pour un grand nombre d'Agathois, elle est devenue un lieu de résidence permanent dont il faut constamment améliorer le cadre de vie. Par ailleurs, le Cap d'Agde a besoin de s'adapter aux exigences des nouvelles clientèles touristiques. Dans cette logique, la réhabilitation de différents lieux incontournables de la station, comme l'Île Saint-Martin, les quais et l'Esplanade Racine, a largement contribué à redonner aux espaces portuaires un visage attractif. Le Cap d'Agde se doit d'être dorénavant en capacité de proposer des activités supplémentaires, des espaces publics embellis, une offre commerciale enrichie et des opportunités résidentielles nouvelles. Cela doit être réalisé dans une logique de montée en gamme, dans le respect de son identité, et c'est pourquoi nous avons choisi, après un appel d'offres, le projet porté par Kaufman & Broad et l'architecte Jean-Michel Wilmotte* ».

>> UN MAIL COMMERÇANT ET DE NOUVELLES RÉSIDENCES

Jean-Michel Wilmotte a pris la parole pour présenter plus en détail le projet « Iconic ». « *Ce projet est un programme mixte de plus de 25 000 m² qui accueillera environ 3 000 m² de commerces et de services, plus de 200 logements, une résidence de tourisme et une résidence seniors qui viendront s'ajouter aux réalisations publiques du Casino et du Palais des Congrès. Par son envergure, le projet Iconic réinvente l'identité du Cap d'Agde. Maritime et solaire, il se base sur une figure circulaire en gradins arborés qui met en scène des courbes généreuses. Ce programme réunira dans ce quartier-jardin quatre bâtiments circulaires autour d'un cœur d'îlot végétal. La nouvelle artère principale du quartier, la Rambla, sera une vaste allée piétonne jalonnée par de grandes enseignes de shopping et permettra d'accéder directement au Centre-Port et à l'Esplanade Racine* ».

Jean-Michel Wilmotte

>> Architecte de renommée internationale, Jean-Michel Wilmotte, également urbaniste et designer, est né le 2 avril 1948 à Soissons. Diplômé en 1973 de l'école Camondo, où il étudie l'architecture d'intérieur, il fonde son bureau d'études à Paris dès 1975. S'ouvre alors pour lui une carrière qui sera couronnée de succès, autant en France qu'à l'étranger. On doit à son agence Wilmotte & Associés des réalisations telles que l'aménagement et l'extension du Collège de France à Paris (1998), le mobilier urbain des Champs-Élysées (1994), l'aéroport international de Séoul (2000), le Musée d'art de Doha (2008), le King's Cross central à Londres où se situent les bureaux de l'entreprise Google, ou encore plus récemment le stade Allianz Riviera à Nice (2013). Avec le projet Iconic, il signe sa deuxième réalisation au Cap d'Agde, après l'aménagement du Mail de Rochelongue en 1991 récompensé, l'année suivante, par le prix d'aménagement et d'urbanisme, catégorie « espaces publics » décerné par le Moniteur des Villes.

En 2015, l'agence Wilmotte & Associés est classée parmi les plus grands cabinets d'architecture au monde selon une étude réalisée par le magazine anglais Building Design.

Carole Delga

La Présidente de La Région,

en visite en terre agathoise

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, s'est rendue à l'invitation du Maire Gilles D'Ettore sur le site du chantier relatif à l'entrée de station du Cap d'Agde, un des chantiers les plus importants actuellement réalisé dans la région.

Pour l'occasion, Carole Delga était accompagnée de nombre d'élus locaux et régionaux : Géraldine Sanchez-D'Ettore et André Lubrano, Conseillers Régionaux, Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, et plusieurs membres du Conseil Municipal. Ainsi que le Maire l'a précisé, « *toutes les stations touristiques de la Mission Racine, qui présida à la construction des 7 stations du Languedoc-Roussillon dans les années 60, ont vieilli et il devenait urgent pour nous d'offrir un nouveau cœur de station au Cap d'Agde, afin de lui permettre d'affirmer son rayonnement touristique international, tout en devenant un lieu de résidence permanent* ». S'adressant à la Présidente de la Région, il a dit se réjouir « *de votre venue aujourd'hui, sur la plus grande station touristique d'Europe, afin de vous rendre compte des enjeux de l'attractivité touristique de demain.*

Ce nouveau quartier a pour vocation de relever ce défi. N'oublions pas que cet aménagement est également un investissement en termes d'emplois immédiats, mais également en termes d'activités nouvelles comme la politique de congrès qui pourra être mise en place. N'oublions pas non plus que le Cap d'Agde est en étroite relation avec l'arrière-pays dont il est l'une des portes d'entrée. Le touriste, actuellement, souhaite des infrastructures modernes, mais également de la gastronomie, de la culture, de l'environnement, de belles plages bien entretenues ou encore des sites à visiter comme le sera, demain, la villa Laurens. Hier, la Mission Racine a construit le Cap d'Agde pour éviter l'exode des touristes vers l'Espagne, aujourd'hui nous comptons sur la Région pour cette politique d'investissement qui sert l'attractivité de nos territoires ».

>> UN PROJET D'ENVERGURE

Par la suite, Carole Delga a pu découvrir, lors d'une projection organisée à la Bulle d'Accueil de l'Office de Tourisme, le projet final. Elle s'est montrée très enthousiaste pour ce qu'elle a qualifié de « *plus gros chantier d'aménagement sur notre littoral. C'est un projet très ambitieux. On le sait, nos stations ont vieilli et il faut donc que nous adaptions ces structures aux enjeux du 21ème siècle tout en montant en gamme. Dans ce cadre, le Cap d'Agde est la première commune à présenter un projet de cette envergure, pour lequel une subvention de 4 millions d'euros a été demandée par la Ville au titre de la construction du nouveau Palais des Congrès.*

Moi qui suis très amatrice d'architecture et tout particulièrement d'Art nouveau, c'est un plaisir de pouvoir par ailleurs transformer mes connaissances livresques sur la villa Laurens en une réalité concrète. Il est tout à fait intéressant de voir, dans la même journée, un monument historique exceptionnel et rare sur notre région comme l'est la villa Laurens et, ici, le Cap d'Agde de demain. Ces deux projets sont complémentaires dans la construction d'une identité visuelle que peut avoir Agde ».

C'est ainsi qu'à la suite de la visite du chantier de la nouvelle entrée de station, la Présidente, accompagnée du Maire Gilles D'Ettore, s'est rendue en Cœur de Ville pour visiter la villa Laurens. Elle a tout particulièrement apprécié ce bâtiment à la rénovation duquel la Région participe, au travers de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour un montant de 187 000 euros, qui sera suivi bientôt d'une enveloppe de 305 000 euros.

ASSOCIATION

Les Pêcheurs du Vieux-Port

Depuis le 8 janvier 2017, les Pêcheurs du Vieux Port se sont rassemblés au sein d'une association avec comme président Gérald Chambre.

« *Notre objectif, c'est de gérer nous-même, les pêcheurs, le Vieux-Port en termes d'activités de pêche et de réglementation* ». Avec une flotte de 15 bateaux pour 17 pêcheurs, ils vendent le produit du jour de 8h à 12h, et ce, toute l'année. « *Le surplus, nous l'amenons à la Criée aux Poissons du Grau d'Agde* » assure le président. « *Nous pratiquons une pêche responsable, privilégiant la qualité à la quantité. Il faut savoir que les produits de la mer ne sont pas inépuisables* ».

En ce sens, l'association se consacre également à la défense de l'environnement. « *Nous nous sommes rapprochés de la Sodéal et du service municipal de la Gestion du Milieu Marin. Nous avons tous, au sein de l'association, une conscience écologique et c'est aussi notre devoir de protéger la mer* ». Ainsi, l'un des projets futurs de l'association serait la création d'une réserve au sein de la mer Méditerranée où toute pêche serait interdite, afin de permettre aux poissons de se reproduire. C'est la grosse ambition des Pêcheurs du Vieux-Port, qui ont également dans l'idée d'installer des containers spécifiques pour éviter les déchets jetés en mer par exemple.

LE VIEUX-PORT

Marché aux poissons de 8h à 12h tous les jours

TÉLÉCHARGEZ illiwap

Avec Illiwap, restez informés !

La Ville d'Agde au travers de l'application Illiwap, propose à ses concitoyens et à toutes les personnes qui le souhaitent de recevoir l'actu de la Ville sur leur smartphone.

ILLIWAP PLUS EN DÉTAIL...

Illiwap est une application grand public 100% gratuite compatible avec IOS et Androïd et à télécharger sur l'Apple Store ou sur Google Play. Une fois l'application téléchargée, il suffit de l'ouvrir, d'ajouter une station puis de scanner le Qr code ci-contre ou de composer le code émetteur : @agde

Et cela suffit ! C'est sans engagement, sans publicité et sans inscription, aucune donnée personnelle n'est demandée, cette application respecte la vie privée en assurant l'anonymat des téléphones.

Illiwap permet donc à chacun de recevoir sur son smartphone des alertes de la commune (météo par exemple), des infos utiles (de voiries par exemple), des messages pratiques (inscriptions pour les activités périscolaires) ou encore les grands événements de la Ville d'Agde.

UN PEU DE TECHNIQUE...

L'application utilise la triangulation GSM, de ce fait la batterie du téléphone est préservée, contrairement aux applications qui utilisent le GPS. L'application est rapide en téléchargement et occupe très peu d'espace sur le smartphone, moins de 4 Mo. Et pour info le logiciel qui gère l'application est 100 % français, développé intégralement à Saint-Étienne par la société Diagram Informatique.

Rencontre avec Christine Antoine

Adjointe au Maire en charge du Patrimoine

Quels sont les engagements de la Ville pour assurer la préservation et la valorisation du patrimoine agathois ?

Christine Antoine

La Ville d'Agde riche de son passé historique, architectural et culturel est très attachée à ses traditions populaires et à son folklore.

Notre engagement pour la préservation du patrimoine agathois s'est traduit par des actions concrètes. De nombreux chantiers d'envergure ont été réalisés dans le cadre de programmations pluriannuelles d'investissements auxquels l'État a contribué. Ainsi l'objectif était clair : conserver notre patrimoine unique et en assurer la valorisation pour qu'il contribue à l'amélioration de la qualité de vie à Agde et au renforcement de l'attractivité de notre destination touristique.

Quels sont les chantiers de restaurations entrepris depuis le début de votre mandat ?

Christine Antoine

De nombreux chantiers de réhabilitation ont été engagés. La villa Laurens en est un bel exemple. Cette demeure d'exception et de style Art nouveau, construite dès 1898 sur le domaine de Belle-Île en Agde, et classée au titre des Monuments Historiques depuis 1996, a fait l'objet d'une grande campagne de restauration générale. Après avoir réalisé la restauration complète du Salon de Musique en 2014, la restauration finale du bâtiment central, prévue pour aboutir fin 2019, permettra la réouverture permanente au public d'une large partie de l'édifice. En attendant, la Ville d'Agde et la CAHM organiseront des visites de chantier sécurisées, ouvertes occasionnellement au public. Comme par exemple, elle le fait à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

L'autre chantier majeur nous tenant particulièrement à cœur est celui de la conservation et de la restauration du Fort de Brescou, édifice majeur du patrimoine maritime agathois. Il s'agit de sauver cet édifice faisant partie intégrante de notre identité. Le Fort de Brescou est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1996. Érigé en 1586 sur ordre du Vicomte de Joyeuse, ce monument emblématique témoin des fortifications militaires en Méditerranée occidentale est unique dans le golfe du Lion. Il est soumis depuis des siècles aux assauts de la mer et présente aujourd'hui des désordres structurels. Fragilisé, il est fermé au public depuis 2008 et ne peut plus se visiter pour raisons de sécurité. Une prise de conscience collective s'est opérée sous l'impulsion de l'association « *les Amis du Fort de Brescou* ». La Ville d'Agde, l'association présidée par Monsieur Guggisberg et la Fondation du Patrimoine via une souscription publique ouverte le 1er mars 2016 se sont mobilisés pour le sauver. La Ville d'Agde qui en est devenue propriétaire en 2009 a fait constater une forte dégradation sur l'ouvrage et a sollicité l'expertise de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'architecte du patrimoine. De nombreuses actions ont été entreprises pour récolter des dons via la Fondation du Patrimoine afin d'aider la collectivité a financer les prochains travaux d'urgence. La réhabilitation du Fort permettra sa réouverture au public autour d'un projet culturel attractif et à vocation touristique.

À une plus petite échelle et concernant là aussi le patrimoine maritime, le bateau bœuf, construit en 1880 par les chantiers Vidal à Agde et baptisé « *L'espérance* » fait l'objet d'un autre chantier de restauration. Il sera réalisé par le chantier d'insertion de charpenterie de marine traditionnelle dirigé par Yann Pajot. « *L'espérance* » est installé dans le Parc National Régional de la

Narbonnaise en Méditerranée à Mandirac. D'une grande qualité patrimoniale, ce bateau est l'un des derniers survivants emblématiques de l'histoire maritime de la région. Il est propriété de la Ville d'Agde depuis 2012 et a été inscrit par la DRAC au titre des monuments historiques par arrêté du 20 novembre 2009. Sa particularité est qu'il est le plus grand voilier de pêche locale de la côte méditerranéenne (16m de long sur 5m de large), qu'il résulte d'une évolution de tartanes de « pêche provençale » servant une technique de pêche spécifique consistant à traîner un filet de capture entre deux bateaux. Sa maquette est d'ailleurs visible au Musée Agathois.

Vous intervenez également dans la réhabilitation des collections de nos Musées ?

Christine Antoine

En effet, et à titre d'exemple, la collectivité a pris une délibération en Conseil Municipal pour procéder à la sauvegarde des mannequins de cire du Musée Agathois. Musée créé en 1935 par l'association de l'Escolo Dai Sarret. Deux campagnes de restauration des mannequins de cire ont été menées depuis 2015. La restauration de ces mannequins de cire, support de costumes traditionnels féminins datant de la fin du XIX^{ème} siècle nous a permis de faire une étude détaillée sur leur technique de fabrication et leur provenance que l'on sait être de grands magasins parisiens et montpelliérains. Ces restaurations ont été effectuées par Sandra Davies au Musée Agathois et ont été une véritable reconnaissance patrimoniale pour ces œuvres d'art longtemps ignorées. Elles font partie intégrante des collections du Musée et relatent l'histoire culturelle de la ville d'Agde

Vous êtes particulièrement actif pour ce qui est du patrimoine cultuel qui contribue largement depuis toujours à l'identité de notre cité ?

Christine Antoine

En effet, et cette année le grand chantier de restauration de l'église de Notre-Dame de l'Agenouillade, si chère aux Agathois, vient de se terminer. Édifié en 1584 par le duc Henri I^{er} de Montmorency sur l'ancienne chapelle du 6ème siècle, cet édifice nécessitait une restauration urgente car les dommages dus à l'humidité étaient importants. Les travaux ont démarré en 2013 par la mise hors d'air hors d'eau et par l'assainissement du bâtiment. À l'intérieur de l'église, les sols et le dallage ont été refaits ainsi que les enduits à la chaux des murs. L'installation électrique a été remise aux normes et le plafond de la nef a pu être repeint ainsi que ceux des chapelles. Les peintures des voûtes et des murs ont pu être conservées. Le retable monumental du maître-autel datant du début du XIX^{ème} siècle attribué à Alexis Poitevin, artiste régional, a fait l'objet d'une restauration qui a débuté en janvier 2017 pour une durée de trois mois par l'entreprise Malbrel Conservation. Les tableaux protégés et inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques ont été restaurés et repositionnés dernièrement à l'intérieur de l'église. La collectivité a bénéficié de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du mécénat d'entreprise, et des dons de l'association l'AMA (Les Amis des Musées d'Agde) et j'en profite pour les en remercier chaleureusement.

Au cours de cette restauration d'envergure, lors de la reprise des sols, des fouilles archéologiques autorisées par le SRA (sous l'autorité de Christian Olive) ont été effectuées et ont permis de mettre à jour des sépultures. Le service archéologique de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sous la direction de Céline Pardies et de l'association du GRAA présidé par Jean-Paul Cros a pu ainsi découvrir des ossements dont les dernières études attesteraient notamment que le crâne scié trouvé dans la sépulture centrale de la nef serait celui du duc Henri I^{er} de Montmorency et ce d'après une étude de reconstitution faciale 3D effectuée par un étudiant en thèse à la faculté d'odontologie de Montpellier. Cette découverte importante permettra de faire inscrire et classer ce site historique et de communiquer largement au-delà de notre région ainsi qu'auprès des touristes et de nos concitoyens.

Quelle est pour vous l'importance des enjeux de la valorisation du patrimoine ?

Christine Antoine

Rénover le patrimoine n'est pas une charge mais un investissement pour l'avenir. D'après une étude de 2009 réalisée par l'Agence Régionale du Patrimoine de la région PACA pour le Ministère de la Culture et de la Communication, il résulte que l'investissement dans le patrimoine rapporte à la collectivité plus de 20 fois ce qu'il coûte : 1 euro investi dans le patrimoine rapporte 28 à 31 euros de retombées économiques. C'est donc un formidable levier qui participe au développement local et à la création d'emplois.

La Villa **Laurens**

La villa Laurens, construite entre 1898 et 1901 par Emmanuel Laurens sur le domaine de Belle Île à Agde, fait aujourd'hui l'objet d'une grande campagne de restauration générale.

Un bijou Art Déco

Ce bâtiment a été acquis par la commune d'Agde en 1994, classé au titre des Monuments Historiques en 1996 et transféré en compétence pour sa restauration à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en 2003. Il est en cours de restauration depuis décembre 2016. Le chantier a été confié au groupement d'Architectes des Monuments historiques RL&A (Repellin, Larpin et associés).

Différentes études ont été menées pour comprendre le bâtiment et ses désordres structurels ainsi que l'histoire du site. Ces études se sont orientées vers la provenance des matériaux, l'histoire des techniques et l'identification des artistes qui ont conçu l'ensemble des décors. À partir de 2009, la restauration du salon de musique a été entreprise, d'abord la toiture (charpente maçonnerie, zinc), et ensuite le décor intérieur (peinture, vitraux, boiseries, ferronnerie).

>> UN PROJET DÉCORATIF

En 2013, un concours national d'Art contemporain organisé et financé par le Ministère de la Culture et de la Communication a permis de remplacer le décor altéré du salon de musique. Ce projet décoratif a été confié à Ida Tursic & Wilfried Mille, artistes diplômés de l'école des beaux-arts de Dijon reconnus au niveau national et international. Le Salon de Musique a été inauguré le 3 juillet 2015.

L'ensemble de ces opérations est effectué avec les financements de l'État, de la Région, du Département et de la CAHM qui est maître d'ouvrage.

Aujourd'hui, la restauration se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2019. Elle porte sur l'ensemble de la villa Laurens et se décline en quatre tranches : une tranche ferme suivie de trois tranches optionnelles (tranche 1, tranche 2 et tranche 3). Les tranches ne sont pas liées entre elles, à savoir qu'elles fonctionnent indépendamment. La maîtrise d'œuvre choisie après appel d'offres a été confiée à RL&A, groupement d'architectes des Monument historiques et du patrimoine.

La première tranche a débuté à la fin de l'année 2016 avec l'organisation du chantier et la conservation ainsi que la dépose de l'ensemble de décors existants. Suivront la confortation des sols et des planchers ainsi que la réhabilitation de l'ancien logement de l'intendant de la villa, au-dessus des écuries, côté voie ferrée.

> Texte **Laurent Félix** > Conservation du Patrimoine, **CAHM**
> Photos restauration : **CAHM**

<< UNE RÉNOVATION EN PLUSIEURS TRANCHES

La restauration s'attachera ensuite à l'appartement privé de l'ancien propriétaire situé côté pansière. Les travaux de restauration des toitures, des façades, des décors de l'ensemble de la villa et des pièces du premier étage seront exécutés successivement dans les trois tranches à venir. La terrasse supérieure sera accessible au public par un escalier créé au premier étage du bâtiment.

Comme pour la rénovation du salon de musique, les travaux sont soutenus par l'État, la Région et le Département. Des crédits européens FEDER sont aussi sollicités.

Un projet culturel est en cours d'élaboration par la Ville d'Agde, il prendra place dans une villa rénovée et mise aux normes de sécurité et d'accessibilité. À l'issue de cette réhabilitation, les espaces recevront le mobilier Art nouveau déposé au Musée Agathois.

Pour le bon déroulement des opérations, un périmètre de sécurité a été mis en place aux abords de la villa. Le parc de Belle-Île est accessible au public de 11h à 18h (et jusqu'à 19h en été).

Le Musée Agathois et ses **mannequins**

Groupe d'Héraultaises en costumes locaux à l'exposition de Toulouse de 1924 (1)

De la restauration à leur reconnaissance patrimoniale

Le modèle auquel le Musée fait écho est le musée d'Arles créé par Frédéric Mistral en 1897 et les musées du Vieux Nîmes ouvert en 1920 ou du Vieux Montpellier en 1932. À l'origine de la création de ces musées, la revendication des érudits et des édiles d'un lieu de mémoire destiné à forger le sentiment d'appartenance à leur ville, à son histoire et à ses traditions comme le costume traditionnel (1).

« La cuisine », carte postale des années 1960 (2)

La restauration des mannequins du Musée Agathois s'inscrit dans une campagne de reconnaissance des collections d'arts et traditions populaires acquises par l'association de l'Escolo dai Sarret depuis 1932 et l'ouverture du Musée Agathois en 1935.

Au centre des dispositifs muséographiques, les dioramas, série de représentations de scènes d'intérieur dans un lieu clos (2). Il s'agissait de restituer l'idée que l'on se faisait de la culture populaire et de la vie quotidienne. Dans des mises en scène narratives protégées d'une vitre, le dialogue entre décor, mobilier et mannequins évoque l'image d'un mode de vie traditionnel. Considérés comme une présentation muséale datée, ces dioramas ont peu à peu disparu au cours du XX^{e} siècle. Par chance, le Musée d'Agde en conserve six dans leur intégralité. Ils sont aujourd'hui un vestige archéologique de présentation des collections dans un Musée d'Arts et Traditions populaires et constituent les moments forts de la visite.

Sandra Davies, restauratrice (3)

Les pièces maîtresses des dioramas du Musée sont les mannequins grandeur nature qui donnent vie à l'ensemble. Il ne s'agit pas de portraits de personnages agathois mais de physionomies caractéristiques de l'esthétique des années 1920-1930. Ces mannequins sont aujourd'hui reconnus comme des véritables objets patrimoniaux, notamment après la restauration effectuée par Sandra Davies au Musée Agathois en 2016 à l'automne dernier (3). Les observations effectuées au cours de cette opération ont permis d'identifier leur auteur et de préciser l'histoire de ces objets.

Les mannequins sont issus de la boutique de Pierre Imans, célèbre fabriquant de « mannequins d'art et sujets d'étalage »

Tête en cire avec son maquillage « musée » (6)

Vue d'une tête en cire, carte postale des années 1940 (5)

Détail de la signature : P. IMANS-PARIS (4)

installé à Paris, 10 rue Crussol (4). Ces figures artistiques articulées étaient destinées majoritairement aux boutiques parisiennes de vêtements et à la haute couture comme la maison Chanel. Imans est également connu pour avoir réalisé un des premiers mannequins noirs modelé d'après Joséphine Baker. Ces mannequins étaient maquillés (lèvres, sourcils) et munis d'yeux en verre, parfois de dentiers pour les « rieuses ». Ils ont aussi la particularité d'avoir la tête, le buste et les mains en cire, technique dont Pierre Imans s'était fait une spécialité dans un souci de réalité et d'imitation des carnations.

>> UNE EXPRESSIVITÉ PLUS FORTE

La restauration a également permis de constater que les têtes de cire présentaient une remise en couleur ancienne mais postérieure à leur fabrication. Cette intervention est située essentiellement dans les zones en creux, comme les oreilles et les narines par exemple (6). Ces couleurs de surface permettaient d'accentuer le volume, donnant l'illusion d'une « chair » plus réelle. Vus de loin et derrière la vitre, les mannequins projetaient sur le spectateur une expressivité plus forte. Cette recoloration a été effectuée par l'équipe chargée de la conception et la mise en place des dioramas depuis l'ouverture du Musée. Elle traduit l'importance accordée à ses figures pour créer l'illusion de vérité dès leur installation comme en témoignent les photographies anciennes. (5)

Après étude et restauration, ces mannequins, longtemps disqualifiés car perçus comme simples supports aux costumes traditionnels, acquièrent une véritable reconnaissance patrimoniale pour les collections du Musée Agathois. Vestiges d'une production de cire dont l'usage s'étale de la plus haute Antiquité (masques funéraires) jusqu'au XIX^{e} siècle (musées Tussaud de Londres et Grévin de Paris), ces mannequins sont aujourd'hui des objets d'études à part entière pour l'histoire culturelle. Dans l'histoire de l'art, on mesure aussi leur importance, notamment sur le mouvement Surréaliste du XX^{e} siècle qui en apprécie la représentation érotique.

La programmation d'une prochaine restauration de mannequins devrait compléter nos connaissances sur « ces drôles de créatures » dont la fragilité et l'usage intensif ont souvent eu raison de leur conservation. Cette campagne de sauvegarde s'accompagnera du traitement des textiles qui les recouvrent (robes, châles, coiffes etc). Selon l'état de ces cotonnades, soieries et indiennes, particulièrement fragilisées par une exposition excessive, des « copies d'évocation » pourront être réalisées. Une fois restaurés et replacés dans leur espace, figures et tissus seront proposés au regard du visiteur dans toute leur cohérence technique, esthétique et historique. Quant aux dioramas, on se rapprochera de l'image de ce qu'ils furent à partir de l'ouverture du Musée Agathois en 1935.

> Texte **Laurent Félix** > Conservation du Patrimoine, **CAHM**
> Avec la contribution de **Ludovic Maradan**, Musée Agathois.
> Photos restauration : **Nejoud El Hihi**, CAHM

La restauration du retable
de Notre-Dame du Grau

Après la réhabilitation générale de l'église Notre-Dame du Grau et la restauration des peintures qu'elle contient, protégées au titre des Monuments historiques en 2013, la dernière étape du chantier a concerné la restauration de l'élément majeur de l'édifice : le retable monumental du maître-autel.

Une œuvre monumentale

L'existence du retable s'inscrit dans l'histoire mouvementée de l'église durant la période révolutionnaire. Par décret du 2 novembre 1789 de l'Assemblée constituante, les biens du clergé et des maisons religieuses sont nationalisés, entraînant la destruction, la dispersion et la vente des édifices et du mobilier. Au printemps 1793, l'église Notre-Dame est saccagée, l'ancien chœur et son retable de pierre détruits et les objets perdus. Dès l'année suivante, deux anciens moines du couvent de Notre-Dame rachètent l'église et, quelques années après, commandent un nouveau retable pour orner le maître-autel de l'édifice.

L'œuvre est toujours en place et s'élève à plus dix mètres de hauteur. Elle se compose d'un fort soubassement, de quatre colonnes en marbre de Caunes et de deux pilastres d'angle en faux marbre imitant le rouge incarnat des colonnes.

La travée centrale est occupée par une niche sur laquelle se détache la Vierge à l'Enfant entourée d'une nuée d'anges. La partie supérieure est dotée d'une gloire, d'où émerge la figure de Dieu le père, inscrite dans un fronton surmonté d'angelots portant la Croix. À l'exception des colonnes, l'ensemble du retable est réalisé en plâtre et en stuc. La statue de la Vierge au centre du retable est une terre cuite recouverte d'une couche de plâtre peint et doré.

L'auteur du retable est Alexis Poitevin (1764-1816), artiste régionalement renommé. Né à Roussillon-les-Apts (Vaucluse), il se forme à l'Académie des Beaux-Arts de Marseille, où il obtient le premier prix de sculpture en 1784, formation poursuivie à Paris de 1785 à 1792 à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture dans l'atelier de Pierre Julien (1731-1804), sculpteur du roi. Les départements de l'Hérault et du Gard, où il s'établit par la suite, constitueront son aire d'activité de prédilection, réalisant des œuvres en plâtre, technique dont il fera sa spécialité.

Dans l'Hérault, certains de ses ouvrages sont protégés au titre des Monuments Historiques comme le retable de l'église Saint-Louis de Sète (1815). Poitevin exécute également le retable de l'église Saint-Denis de Montpellier (1805), celui de Notre-Dame du Lac de Lunel ou le groupe représentant le Christ et saint Jean-Baptiste dans la chapelle de fonts baptismaux de l'église Saint-Nazaire de Béziers (1816).

Le retable de Notre-Dame-du-Grau appartient à cette même production : historiquement, il répond aux besoins du renouveau de l'Église après la période révolutionnaire ; stylistiquement, il reprend les poncifs baroques des siècles précédents. L'état de conservation du retable nécessitait une restauration qui s'est déroulée au printemps 2017. Cette opération a consisté à la consolidation des éléments désolidarisés et au comblement des lacunes. L'opération a permis également de retrouver la substance décorative du retable, celui-ci étant en partie repeint et remanié au XIX^{e} au siècle et au début du siècle suivant. En témoigne l'inscription découverte au sommet du retable : « Henri Lacube, 1912, plâtrier à Béziers ».

> À l'issue de cette restauration, conduite par l'entreprise Malbrel, le retable du maître-autel réapparaît au regard du visiteur dans toute sa magnificence décorative qui a présidé à sa création dans l'Église Notre-Dame du Grau autour de 1800.

> Texte **Laurent Félix**, chargé de la conservation du patrimoine - CAHM
> Avec la collaboration de **Denis Nepipvoda**
> Service patrimoine, Office Tourisme, **Pézenas**

ONGL'BEAUTÉ

« Après avoir passé beaucoup de temps sur les routes en tant qu'esthéticienne à domicile, j'ai décidé d'ouvrir un institut afin d'avoir plus de temps à accorder à mes clientes ».

C'est désormais dans un cocon de douceur que Marie, esthéticienne de formation, accueille sa clientèle.

Fraîchement installé dans le Cœur de Ville d'Agde, et plus précisément au 14 de la rue Bages, l'institut ONGL'BEAUTE propose une gamme complète de soins du corps, épilation et onglerie. On peut prendre rendez-vous pour un soin aux pierres chaudes, mais également une épilation ou bien encore pour une pose de gel où un dessin est offert sur un ongle de chaque main ou pied.

« Mon choix d'installation s'est porté sur Agde car il n'existait plus d'institut en centre-ville ». C'est désormais chose rectifiée grâce à Marie, et à la grande satisfaction des habitants du Cœur de Ville qui commencent déjà à prendre leurs marques à l'institut.

ONGL'BEAUTÉ

Ouvert du mardi au samedi.
De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
du mardi au vendredi, avec la possibilité de prendre RDV entre midi et deux.
De 9h30 à 12h30, le samedi et sur RDV l'après-midi.

Tél. 04 30 72 49 98
14, rue Louis Bages
34300 Agde

RESTAURANT LE MARIN PÊCHEUR

« … Des recettes héritées de ma Grand-Mère… »

En poussant la porte du 33 quai Théophile Cornu, on peut déjà sentir les bonnes odeurs d'une cuisine traditionnelle et méditerranéenne qui mijote… à base de poisson frais bien sûr ! C'est en tout cas ce que revendique Laurence et Jacques, propriétaires du Marin Pêcheur, restaurateurs que vous connaissiez peut-être jadis lorsqu'ils ont démarré l'aventure en 2010, en lieu et place de l'actuel « Ardoise du Marché » au Grau d'Agde.

Jacques, ancien marin pêcheur, met un point d'honneur à sélectionner des produits frais, majoritairement de Méditerranée. *« Les seuls poissons un peu lointains viennent par exemple d'Espagne comme le merlu, mais c'est parce que je le trouve meilleur tout simplement. »* Et question saveur, on peut lui faire confiance. Voilà 7 ans maintenant qu'il régale les papilles des Agathois avec des mets locaux comme les tielles à l'ancienne, la bourride sétoise, le fameux aïoli du vendredi, ou encore les encornets croustillants et ses pâtes à la crème de chorizo… Nouveau lieu, formule inchangée. Au Marin Pêcheur, la recette du succès reste la même : une cuisine généreuse dans l'assiette autour d'une ambiance conviviale.

RESTAURANT LE MARIN PÊCHEUR

Ouverture d'octobre à mai du mercredi au dimanche (le midi) et du mercredi au samedi (le soir) ; de juin à septembre tous les jours midi et soir (sauf le lundi et mardi midi). Fermeture annuelle du 1er janvier au 13 février.

Tél. 04 67 94 99 90
33, quai Théophile Cornu
34300 La Tamarissière

« TRÉSORS DE TERROIRS »

Une épicerie fine ouvre ses portes à Agde

« Trésors de Terroirs », voici une nouvelle adresse qui devrait attirer les Agathois épicuriens !

Nichée dans la rue Ernest Renan, au numéro dix, Valérie Villa propose à sa clientèle des produits du terroir issus essentiellement de petits producteurs ou artisans. Des produits français choisis au gré des rencontres comme par exemple ce producteur de l'Ardèche présent au dernier salon de la Gastronomie au Moulin des Evêques et qui se retrouve désormais chez Valérie. La crème de pois à la menthe et au piment d'Espelette côtoie un de ses produits phare les chips à la farine de pois chiches.

Autres produits plébiscités, et à consommer bien sûr avec modération, le rhum arrangé ou encore la bière agathoise. Condiments, spiritueux, épices, petits plats et beaucoup d'autres mets artisanaux et gastronomiques sont donc à découvrir à cette nouvelle adresse.

TRÉSORS DE TERROIRS

Ouvert du lundi au samedi (fermé le mercredi) de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30.

Le dimanche de 9h30 à 12h30.

Tél. 04 67 98 13 62
10, rue Renan
34300 Agde

CÔTÉ PRIMEUR

Il fait bon de voir fleurir sur Agde ce genre de magasin. Côté Primeur, situé boulevard du Monaco, est spécialisé dans la vente de fruits et légumes bio ou locaux mais pas que...

Côté Primeur c'est tout d'abord un nouveau concept de commerce où le mobilier est naturel, réalisé exclusivement avec des matériaux de récupération comme le bois flotté ou des palettes, et qui respecte le produit en s'abstenant de stocker dans des chambres froides. C'est également la possibilité pour les clients de trouver de vieilles variétés ou encore des produits originaux de fruits et légumes comme les tomates green zebra ou kakao.

Séverine, qui travaille depuis toujours dans ce milieu professionnel, nous confie qu'elle se déplace quatre fois par semaine pour ne travailler que des produits de saison locaux et régionaux pour la plupart raisonnés ou bio. D'autre part, on peut trouver des légumes secs, du vin ainsi que des œufs et un dépôt de pain. Il est possible de réserver, au rythme d'une fois par semaine, un panier pour 20 euros comprenant 7 à 8 kg de fruits et légumes bio. Possible également de commander une corbeille personnalisée avec des fruits et du vin d'une fourchette de prix allant de 10 à 15 euros, une idée originale pour toutes les attentions.

CÔTÉ PRIMEUR

Ouvert 7 jours sur 7.
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30.

Le dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Tél. 06 76 62 25 50
20, boulevard du Monaco
34300 Agde

VANINA VALDY COMSTARS

Vanina Valdy est une artiste à part entière notamment dans le domaine de la musique. Auteur, compositeur et chanteuse, elle a, durant 20 ans, assuré les premières parties des concerts de Jean-Jacques Goldmann, Phil Barney ou Nicoletta. Basée à Paris, elle a eu l'opportunité de participer à des comédies musicales.

La variété française est son territoire de chant de prédilection, même si son choix premier était l'apprentissage des techniques de l'opéra. *« Je voulais avoir des bases solides de chant ». En parallèle de cela, elle développe des activités liées au coaching pour des chanteurs et à la thérapie par la musique. Suite à un accident de la vie et à la naissance de sa fille, elle revient dans le Sud et s'installe à Agde. Elle ouvre alors son école de chant et d'art thérapie. Je m'aperçois que je peux apporter beaucoup aux gens… »* nous confie-t-elle.

Elle coache, sur rendez-vous, de nombreux chanteurs locaux dont Estéban, jeune prodige qui a participé à « The Voice Kids » ou encore des futurs « pros » voulant rejoindre des orchestres. C'est un apprentissage de la concentration, de la respiration de la mémoire, mais au-delà c'est une relation de confiance qui s'établit. *« Souvent les plus jeunes y viennent avec un répertoire de leur génération, et je les amène volontiers sur des chansons plus anciennes ou qui leur correspondent mieux. Il faut rester fidèle à ce que l'on est et à ce que l'on aime, mais il ne faut pas pousser ses cordes vocales dans un répertoire que ne vous correspond pas ».*

Elle apporte également sa technicité à ceux qui veulent tout simplement chanter sans enjeu de préparation. *« Cela permet de venir chanter pour son propre plaisir, je compare cela souvent à une activité sportive… ».* Pour cela elle possède dans son atelier une mini-scène, avec des jeux de lumières, bordée de représentations de chanteurs connus qu'elle a peintes elle-même. Autre talent de Vanina qui a aussi un bon coup de pinceau…

Côté « art thérapie », elle a mis en place une méthode utilisant l'expression artistique afin d'apporter à la personne un bien-être et un développement personnel. Cette méthode peut aussi être une aide efficace pour les plus jeunes en échec scolaire ou pour les enfants hyperactifs. Le chant a des vertus qui permettent aussi de combattre en douceur certaines maladies comme celle d'Alzheimer ou de Parkinson, car il fait appel aux ressentis, ravive l'émotion enfouie dans la mémoire parce qu'il mobilise certaines aires du cerveau non atteintes par la maladie.

À ce jour, Vanina possède encore de nombreux projets dans ses tablettes, comme développer le chant prénatal lequel porte sur le développement des relations mère-enfant par le chant. Sans aucun doute, Vanina est une passionnée du chant mais avant tout une passionnée des relations humaines.

COM'STAR VANINA VALDY

15 avenue du 11 novembre · 34300 AGDE
06 12 39 68 54
comstars.e-monsite.com

Opération de ramassage des déchets maritimes

sur le Centre-Port du Cap d'Agde

Cette année, les élèves de CE1 et de CM1 de l'école Albert Camus ont travaillé sur un projet éducatif dont le thème portait sur le respect de l'environnement.

Après une première phase menée sur la plage de la Tamarissière le 23 février dernier, au cours de laquelle les enfants se sont mobilisés pour ramasser les déchets en compagnie des membres de l'association « Project Rescue Ocean », une deuxième phase a eu lieu au Centre-Port du Cap d'Agde le 30 avril. Celle-ci a été menée conjointement avec la Criée aux Poissons des Pays d'Agde, la Sodéal, l'association Project Rescue Ocean, la Ville d'Agde, et les plongeurs de différents groupes tels que les Sapeurs-Pompiers, la SNSM ou encore la Gendarmerie Maritime. Durant la journée, ce sont des plongeurs confirmés qui se sont attelés au ramassage des déchets se trouvant dans le fond du port. En effet, là aussi, comme sur les fonds de tous les océans et de toutes les mers du globe, l'homme laisse une trace.

Sous la beauté et l'anonymat de la surface, se trouvent de nombreux déchets, qui polluent notre environnement marin : des chaises, des emballages plastiques, des pièces métalliques, nombre de gobelets et partout, des mégots de cigarettes... Voilà la liste des objets majoritairement ramassés lors de cette opération.

Comme l'a précisé Christian Théron, Conseiller Municipal délégué à la Pêche, présent une nouvelle fois au rendez-vous tout comme Aurélie Dessein, directrice de la Criée, « *ces matériaux serviront de base à une exposition intitulée « Stop, Arrêtons Les Déchets » menée par les élèves de l'école Albert Camus, à l'occasion de la Journée Mondiale des Océans et qui se tient au Belvédère de la Criée du Grau d'Agde* ».

LE BELVÈDÈRE DE LA CRIÉE **a accueilli une exposition pour sensibiliser à la pollution liée aux déchets**

Suite aux opérations de collecte des déchets sur la plage, le Belvédère de la criée du Grau d'Agde a organisé une exposition intitulée « Stop, Arrêtons les Déchets » afin de sensibiliser le grand public. En effet, il faut savoir que s'il faut juste une seconde pour jeter un déchet, il faut beaucoup plus pour que la nature l'élimine totalement. *Quelques exemples : Corde : 3 à 4 mois – journaux : 3 à 12 mois , mégot : 1 an, briquet : 100 ans, canette en aluminium : de 100 à 500 ans, bouteille en plastique : de 100 à 1 000 ans, sac en plastique : de 400 à 450 ans, verre : 4 000 à 5 000 ans.*
Un grand merci à tous les bénévoles et écoliers qui ont rendu cette exposition possible en participant aux diverses opérations de dépollution et de ramassage des déchets.

Célébration du 72ème anniversaire

de la victoire du 8 Mai 1945

>> Le 8 mai dernier, c'est sous un beau soleil que le cortège, réuni à l'Hôtel de Ville Mirabel, a défilé, au rythme de la fanfare, pour se rendre au cimetière afin de commémorer le 72ème anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945.

En présence du Maire Gilles D'Ettore, du Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, de nombreux élus du Conseil Municipal, de la Commissaire de Police Charlotte Nouet, des porte-drapeaux et des représentants d'associations patriotiques, la cérémonie a débuté par les traditionnels dépôts de gerbes.

Tout d'abord, c'est Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde, qui a pris la parole pour rappeler les évènements survenus le 8 Mai 1945 avant que Jean-Pascal Ruvira ne s'exprime en sa qualité de Président de l'Union Nationale des Combattants section Agde.

Le Maire Gilles D'Ettore a pris ensuite la parole, rappelant que « *le 8 Mai 1945 s'achevait en Europe le second conflit mondial qui, pendant près de 6 ans, avait mené l'humanité au bord du précipice. Certes, les combats se poursuivaient dans le Pacifique et nous conduiraient à l'abomination nucléaire d'Hiroshima et Nagasaki. Mais, dès ce printemps 1945, le principal instigateur du conflit, l'Allemagne nazie, avait été poussé à la capitulation par les forces alliées.*

Depuis les débarquements en Italie, puis en Provence et enfin en Normandie, la jeunesse du monde libre s'était unie pour redonner aux peuples leur souveraineté et aux hommes leur dignité, la jeunesse du monde libre mais aussi de Russie dont le sacrifice, ne l'oublions pas, fut déterminant dans la victoire finale.

L'humanité avait ainsi évité un naufrage qui la conduisait à sa perte. Si le pire n'était pas advenu, elle le devait aussi à des grands hommes dont les noms résonnent dans nos mémoires comme autant d'instruments de la providence.

Sans Churchill, sans De Gaulle, sans Roosevelt, l'histoire eut été différente, cela vient souligner combien le choix des hommes pour les plus hautes fonctions pèse sur les destins collectifs et individuels. Et cela nous est d'autant plus cruel aujourd'hui qu'aucune personnalité d'envergure ne s'est révélée aux Français dans la séquence démocratique qui vient de s'achever. Bien sûr, nous souhaitons, en Républicain que nous sommes, au nouveau Président Emmanuel Macron, de réussir pour notre pays car nous voulons le meilleur pour la France.

Le France est, comme d'autres peuples à travers le monde, orpheline de ses grands hommes. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire, mais cela n'est pas sans conséquence dans l'univers d'instabilité qui est le nôtre.

Aussi, en l'absence d'homme providentiel qui puisse être un guide pour la nation, il nous appartient de faire vivre nos valeurs et de ne jamais renoncer à nos principes.

Le France, n'en déplaise à certains, est riche d'une culture qui fonde sa singularité, qui porte son rayonnement et qui cimente son unité.

La France est multi-ethnique et l'a toujours été, mais ne saurait être multiculturelle sans renoncer à exister.

La France, après la 2ème Guerre Mondiale, a largement contribué à faire émerger l'Europe, une Europe qui se voulait respectueuse des peuples et porteuse de paix.

Cet impératif européen, dont la guerre nous a fait prendre conscience, reste naturellement d'actualité mais il doit redevenir un instrument de protection et de prospérité, ce qu'il peine à être aujourd'hui.

Cérémonie du souvenir
de l'Appel du 18 Juin 1940

>> Exceptionnellement, deuxième tour des élections législatives oblige, c'est le samedi 17 juin, à 11h, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du souvenir de l'Appel du 18 Juin 1940.

Tout a commencé par les dépôts de deux gerbes de fleurs au pied de la Croix de Lorraine, place du 18 Juin, suivis de la diffusion de l'Appel du Général de Gaulle, avant que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore ne s'adresse à l'assemblée présente. « *Le 18 Juin 1940, le Général de Gaulle s'adressait par la voix des ondes à la Nation pour la convaincre de poursuivre le combat. La veille, le Maréchal Pétain avait annoncé son intention de demander l'armistice aux Allemands, livrant par là même notre pays au troisième Reich.*

La France était pourtant un empire riche de territoires disposés sur tous les continents et notamment en Afrique, et d'alliés prêts à continuer la guerre à ses côtés. Cette France, De Gaulle en était convaincu, nous mènerait à la victoire. Il lui appartenait d'en convaincre les Français lâchés par une partie de leurs élites déjà aveuglées par ce qui sera l'esprit de Vichy. C'est en effet dans cette ville thermale que se réunirent antirépublicains d'extrême droite, pacifistes de gauche et opportunistes de tous poils unis pour préparer l'abaissement de la France. De Gaulle, lui, n'avait rien à offrir, sinon du sang et des larmes, mais surtout la dignité et l'honneur de servir son pays.

Dans ces conditions, ils ne furent pas nombreux au début à le suivre et il fallut des années de persévérance pour donner à la France Libre une capacité à agir à grande échelle et une légitimité internationale longtemps contestée.

Ainsi, la France participa à la victoire et se retrouva parmi les 5 membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, position qui lui donne, encore 70 ans après, un rôle prépondérant dans le concert des Nations.

Aujourd'hui, tout le monde ou presque se revendique du Général de Gaulle. Ceux qui ont toujours fait front contre lui, comme ceux dont les convictions sont Enfin, la France ne doit pas avoir honte d'elle-même. Si elle veut continuer à assimiler tous ses enfants, elle doit en finir avec l'esprit de repentance qui, lorsqu'il s'exprime à l'étranger par nos dirigeants, divise la France et les Français.

Vous l'avez compris, les enjeux qui s'offrent à nous supposent que l'on retrouve le chemin de la raison qui est celui du vrai patriotisme.

Ce chemin, les hommes et les femmes que nous honorons aujourd'hui pour le combat qu'ils menèrent au mi-temps du siècle dernier, nous l'indique.

Il nous impose le choix du courage, de la lucidité, de l'ouverture aux autres mais aussi le refus du renoncement à être ce que nous sommes et avons toujours été à travers les soubresauts de l'histoire.

Alors, retroussons-nous les manches car, comme le disait le philosophe Henri Bergson, qui marqua profondément la jeunesse française du siècle dernier, « l'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire ».

Avant que l'assemblée entonne, en chœur, la Marseillaise, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont pour finir lu un texte dont la conclusion fut : « Après le 8 mai, on était en paix, finie la peur. C'est ce que l'on veut et ce que l'on voudrait, pour hier, pour aujourd'hui et pour tous les demains ».

Le cortège est ensuite retourné à l'Hôtel de Ville Mirabel, où une remise de médailles a clôturé cette cérémonie. Ainsi, André Cabirol a reçu la Médaille d'Or du travail, tandis qu'André Porquet et René Chiroux se sont vus remettre la Médaille d'honneur de la Ville d'Agde des mains de Gilles D'Ettore. <<

diamétralement opposées aux siennes. Quant à ceux qui l'accompagnèrent dans son combat politique tout au long des années qui suivirent la libération, ils étaient bien souvent issus de la résistance et n'avaient qu'une ambition : continuer à lutter pour préserver l'indépendance nationale.

Ils s'appelaient Chaban, Debré, Malraux, Messmer, Guéna, Schumann, Guillaumat ou Michelet. Ils avaient le sens de l'honneur et de la loyauté, qualités qui se perdent malheureusement en ces temps où l'opportunisme de l'instant l'emporte sur les convictions et le sens de l'engagement au service de la Nation.

Aussi, en ce jour d'anniversaire et de commémoration, méditons le message du Général de Gaulle qui, porté en ces jours de juin 1940 par les lueurs de l'espérance, continue à croire en la France et en sa vocation ».

À l'issue de la cérémonie, une remise de médaille a eu lieu. Bernard Caudoux a ainsi reçu la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur. Ensuite, c'est en cortège, au son de la fanfare, que l'assemblée s'est dirigée vers la salle des Fêtes, où cette cérémonie du souvenir s'est clôturée. <<

Cérémonie du 14 juillet

une célébration autour des valeurs de la République

>> Le 14 juillet est depuis 1790, le jour de la Fête Nationale, celui où l'on commémore non pas seulement la prise de la Bastille, mais celui où l'on célèbre les valeurs fédératrices de notre République.

Ce vendredi 14 juillet 2017, étaient réunis autour du Maire Gilles D'Ettore, une délégation d'élus aux premiers rangs desquels Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental et Jérôme Bonnafoux, Adjoint en charge de la Sécurité, les forces de sécurité de la Ville, les Sapeurs-Pompiers, ainsi que des membres du Conseil Municipal des Jeunes, les représentants d'associations patriotiques, les porte-drapeaux et un public nombreux.

Après les traditionnels dépôts de gerbes, place du 18 juin, le CMJ a pris la parole, en lisant un texte écrit par l'un de ses membres, Neyla. « *La révolution a été une période difficile pour la France. Mais grâce à ceux qui se sont battus pour la Nation, aujourd'hui nous sommes libres de faire nos propres choix. Maintenant tous les citoyens français sont égaux qu'ils soient riches ou pauvres. Même si aujourd'hui la Nation n'est pas parfaite, elle a beaucoup évolué et elle s'améliore chaque jour grâce à la volonté de tous. Vous, adultes, vous êtes l'exemple, c'est votre rôle de nous montrer le bon chemin pour la France de demain. Nous, les jeunes du CMJ, notre devoir est de représenter la jeunesse de la ville d'Agde. Donc, nous faisons de notre mieux pour être à la hauteur et faisons de notre*

mieux pour respecter la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore s'est ensuite adressé à l'assemblée présente « La commémoration du 14 juillet, c'est celle de la République et à travers elle, c'est l'histoire de notre peuple devenu nation lors de la Révolution que nous célébrons.

Naturellement, l'histoire de notre pays n'a pas débuté le 14 juillet 1789, après la prise de la Bastille. Marc Bloch écrivait avec son style éclairant, dans « L'étrange défaite », « il y a deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'histoire de France, ceux qui refusent de vibrer au souvenir du Sacre de Reims, ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération ».

Notre histoire est un tout. Elle a sa cohérence. Elle a donné à notre patrie la dimension d'une civilisation riche de valeurs universelles.

La France, c'est une construction intellectuelle, c'est une culture qui, nourrie par une mémoire commune, constitue le ciment de la Nation.

Il n'y a pas, en conséquence, d'acceptation du multiculturalisme en France sans renoncement à la République. Notre Constitution le dit en son article premier. La République est une et indivisible. Si les mots ont un sens, ceux-ci sont clairs. Ils expriment le refus du repli communautaire.

Il n'y a donc pas, comme cela a pu être dit maladroitement, de cultures au pluriel en France plutôt qu'une culture française. Il y a une manière de penser, de s'exprimer, d'argumenter, d'appréhender l'existence et le rapport à l'autre qui est singulièrement française. Si nous transigeons sur cette singularité, nous mettons le doigt dans un engrenage qui viendrait à défaire ce que nos aïeux se sont appliqué à construire tout au long de notre histoire.

La République, c'est aussi le suffrage universel. Chaque citoyen dispose de la même liberté de choisir celui qui aura vocation à le représenter. Cette liberté de choix doit être préservée contre ceux qui veulent la limiter, car elle est au cœur de notre pacte social.

La République, c'est enfin l'amour de la patrie, ce sentiment d'appartenance quelles que soient nos convictions philosophiques ou religieuses à une mémoire qui nous dépasse.

La France a une âme et c'est elle qui transcende chacun de nos actes pour les inscrire dans le temps long de l'histoire universelle.

Là aussi, il n'y a pas de République sans fierté d'être Français. Ainsi, il n'y a pas d'esprit républicain qui puisse se confondre avec l'esprit de repentance qui n'est bien souvent que l'expression de la haine qu'entretiennent certains à l'égard de leur propre pays.

Le Général de Gaulle aimait à souligner qu'il existe un pacte multiséculaire entre la France et la liberté dans le monde. Aussi, s'attaquer à la France, à ses fondements, à ses valeurs, à ses principes, c'est combattre la liberté de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes dans la dignité de chacun.

Alors, continuons à être Républicains, et n'oublions pas que la fraternité, troisième composante de notre devise nationale, est née du combat que nous menons ensemble pour la liberté ».

Cette cérémonie de célébration du 14 juillet a pris fin avec la remise de nouveaux grades à une quinzaine de Sapeurs-Pompiers de la caserne d'Agde. <<

Commémoration du débarquement de Provence

entre patriotisme et émotion

>> Mardi 15 août dernier, c'est une foule très nombreuse qui s'était rassemblée, à la Grande Conque au Cap d'Agde, afin d'assister à la commémoration du débarquement de Provence de 1944.

Tout a débuté par un défilé de véhicules militaires d'époque, avec, en tête de cortège, le Maire Gilles D'Ettore, jusqu'à la stèle dédiée au débarquement pour le début de la commémoration.

Après les traditionnels dépôts de gerbes, c'est Paul Alric, Président des Anciens Combattants d'Agde et ancien combattant, qui a participé à la deuxième vague du débarquement ayant libéré le Sud de la France, qui a pris le premier la parole. « *Défendez votre France, elle est belle !* » a-t-il conclu sous les applaudissements de l'assemblée. C'est ensuite le Maire Gilles D'Ettore, qui s'est exprimé. « Le débarquement en Provence du 15 *août 1944 fut une opération capitale pour la reconquête de l'Europe, aussi déterminante que le fut le débarquement en Normandie, qui se déroula deux mois plus tôt.*

Si la mémoire collective s'est plus attachée au souvenir des batailles normandes, il n'est que justice de commémorer le débarquement en Provence qui ouvrit la voie à la libération de la France, en permettant à la 1ère Armée du Général de Lattre de remonter la vallée du Rhône et de poursuivre son action jusqu'en Alsace.

La réussite de ces opérations résulte, en premier lieu, de l'engagement de la Résistance intérieure, qui contribua largement à l'affaiblissement des défenses allemandes, au prix de milliers de morts, dont près de 400 dans les seuls départements provençaux.

Ainsi, seront verrouillées les zones de débarquement facilitant les vagues d'assaut américaines, qui prirent pieds en France entre Cavalaire et Saint Raphaël. Et c'est le 16 août que l'essentiel de l'Armée B du Général de Lattre de Tassigny débarque à son tour, avec pour objectifs de s'emparer des ports de Toulon et de Marseille, où se concentre le gros des garnisons allemandes. Avec un succès total, puisque de Lattre pourra déclarer le 28 août « dans le secteur de mon armée, il ne reste plus un Allemand autre que mort ou captif ». La Provence était libérée et elle l'avait été, pour une part non négligeable, par des forces françaises représentant notre pays et son Empire, dans sa glorieuse diversité.

Les pertes de l'Armée B s'élevèrent à 933 hommes et 3 732 blessés. Sur les 350 000 hommes engagés, 250 000 étaient français. C'est dire ce que la libération de la France mais aussi de l'Europe doit, aux côtés de nos forces alliées, à la détermination et à l'engagement des Français.

Il semble plus nécessaire que jamais de le rappeler, tellement, ces dernières années, l'accent est systématiquement mis sur les manquements voire les crimes dont se serait rendu coupable notre pays en ces années de guerre. Ainsi, contrairement à ce qui a été récemment affirmé par la plus haute autorité de l'État, la

France, je le dis ici avec force en ce jour de commémoration, n'est en rien responsable de la rafle du Vel d'Hiv. Aucune de ses incarnations légitimes n'y a contribué. Celle-ci a certes été organisée pour le compte de l'Allemagne nazie par un haut fonctionnaire français, dont le nom ne mérite pas d'être cité ici tellement il incarne la trahison et l'abjection, mais ce sinistre personnage n'était pas la France.

Dire qu'il l'était, c'est porter injure aux Français admirables, venus de tout l'Empire, dont nous célébrons aujourd'hui le courage. C'était eux la France. Ils agissaient sous l'autorité d'un gouvernement légitime, qui siégeait désormais à Alger, après avoir été à Londres. Ils avaient, pour nombre d'entre eux, entendu le discours du Général de Gaulle, qui avait, dès juin 1940, clairement indiqué que la France avait perdu une bataille mais n'avait pas perdu la guerre. La France avait, dès cette date, continué le combat. Elle l'avait fait à partir de son Outre-Mer, en Afrique Noire, au Moyen-Orient, mais aussi sur l'ensemble du territoire métropolitain.

C'est pourquoi, dire aujourd'hui que la France c'était Vichy, qui, je le rappelle, était un gouvernement de fait qui avait mis fin à la République sans aucune ratification populaire ni parlementaire, comme le prévoyait pourtant le vote si justement décrié du 10 juillet 1940, qui disposait d'un représentant à Paris, tel un ambassadeur représentant la France en territoire étranger et qui satisfaisait aux ordres des Nazis, dire donc que la France était Vichy, c'est une injure faite à la Résistance, c'est une injure faite au peuple français.

Il y a, en France plus qu'ailleurs, des Justes qui sauvèrent des Juifs en leur permettant d'échapper à la Déportation. Les trois-quarts d'entre eux furent sauvés, ce qui est unique dans l'Europe occupée de ces années de guerre et qui marque une singularité française dont nous devons dire notre fierté. La France a gagné la guerre. Elle a signé à Berlin, par la plume du Général de Lattre de Tassigny, l'acte de capitulation de l'Allemagne. Il fut décidé qu'une zone d'occupation lui serait attribuée outre Rhin, et au moment de la fondation des Nations Unies, elle fut désignée comme membre permanent de son Conseil de Sécurité.

Refaire l'histoire aujourd'hui à des fins d'autodénigrement n'a pas de sens, sauf peut-être pour ceux qui s'y complaisent et y trouvent une manière de se valoriser au détriment de leur patrie.

La France, elle est incarnée par les soldats de cette 1ère Armée qui débarquèrent en Provence.

La France, c'est le visage supplicié de Jean Moulin, c'est le corps désarticulé de Pierre Brossolette, tous deux morts de s'être tus face à leurs bourreaux.

La France, c'est Pierre Messmer et ses camarades de la 13ème demi-brigade à Bir Hakeim.

La France, c'est le Général Leclerc et sa 2ème DB entrant les premiers dans Paris désormais libéré.

La France, c'est le Vercors et ses Maquisards, ce sont ses tirailleurs sénégalais morts dans les neiges d'Alsace.

La France, c'est Jean-Pierre Levy, c'est Emmanuel d'Astier De La Vigerie, c'est Henri Frenay, c'est Lucie Aubrac et tant d'autres qui organisèrent la Résistance intérieure.

La France, ce sont ces jeunes hommes et femmes, tout juste sortis de l'adolescence, qui ont rejoint Londres et la longue silhouette du Général de Gaulle.

La France, c'est une épopée au service de la liberté des peuples et de ceux qui les composent.

La France, c'est un hymne à la dignité humaine.

La France qui s'avoue vaincue face à l'ignominie, ça ne peut plus être la France. Seule subsiste celle qui se bat jusqu'à la victoire de ses idéaux, de nos idéaux.

C'est cette France éternelle que nous célébrons aujourd'hui à travers celles et ceux qui ont porté, pour tout un peuple, le flambeau de l'espérance.

C'est cette France qu'incarnent aujourd'hui encore nos soldats qui, en France comme sur les territoires extérieurs, luttent contre ce nouveau fascisme que constitue l'intégrisme islamiste. Nous leur devons, à eux et à leurs chefs, notre soutien de chaque instant et surtout notre plus grand respect.

Vive la République. Vive la France ».

À l'issue de la cérémonie, a eu lieu un moment fort en émotion. En effet, Paul Alric, du haut de ses 95 ans, n'a pas hésité à monter, en compagnie du Maire Gilles D'Ettore, sur le char Sherman datant de 1943, un modèle identique à celui qu'il conduisait il y a de cela plus de 70 ans ! <<

Vous y étiez...

CONCOURS

ALEXY GAUDIMIER SACRÉE MISS AGDE 2017 **au cours d'une soirée de gala**

Charme et talent, tels étaient les maîtres mots de l'édition 2017 de l'élection de Miss Agde. Le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap, organisateur de l'évènement, avait, cette année, convié les spectateurs au Palais des Congrès, une première, dans, un lieu dont l'envergure correspond à l'ambition du Comité de proposer une soirée plus prestigieuse.

Du charme, il y en a eu avec les 8 candidates en lice pour le titre de Miss Agde 2017, qui ont fait 4 passages dans différentes tenues devant le public et le jury, présidé par Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et des Animations. Ce dernier a ensuite eu la lourde tâche de trancher. Après délibération, le palmarès a été annoncé et pour cette édition 2017, c'est Amandine Schiesslé qui termine seconde dauphine, Morgane Baudchon première dauphine, et Alexy Gaudimier qui a été sacrée Miss Agde 2017. Couronnée par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, elle succède à Amélie Marco, et représentera notre cité une année durant sur les évènements.

En parallèle de cette élection, la soirée a également été l'occasion pour les spectateurs d'assister à la finale de Cap Talents. Au programme, là aussi, 8 candidats : 7 chanteurs et 1 jeune ventriloque, qui se sont produits tour à tour sur scène, avec, pour les gagnants, une belle récompense à la clé : la participation à une première partie d'un concert de la scène estivale. C'est Thaïs Cantal qui a remporté cette finale, Pauline Garcia-Prouzet et Julien Grenier terminant respectivement deuxième et troisième.

Au final, une soirée « new-look », qui a tenu toutes ses promesses, avec une nouvelle formule plus dynamique dans un écrin, le Palais des Congrès, qui se prête parfaitement à ce genre de gala. Une chose est sûre, les nombreux spectateurs présents ont été ravis du concept, lequel se poursuivra, à n'en pas douter, l'année prochaine.

NAGER COURIR

UN BEAU SUCCÈS **pour la première édition du « SWIMRUN »**

Après dix années de Raid de l'Archipel, c'est une nouvelle aventure sportive qui débute sur notre ville avec la première édition du SWIMRUN. Le SWIMRUN, littéralement « NagerCourir », est une discipline en plein essor et qui combine course à pied et natation. C'est donc en basket et en combinaison que les 63 équipes se sont élancées jeudi 25 mai dernier afin d'enchaîner le plus rapidement possible les 18 kms alternant les différents paysages agathois.

RÉSULTATS
Scratch : 1er : Triathlon Club la Grande Motte - Hommes >> 2nd : Loupian Tri Nature - Hommes >> 3ème : Mako Sport – Féminines

Une épreuve en binôme qui équivaut en distance à un triathlon dont les vainqueurs font d'ailleurs partie du triathlon de la Grande-Motte. On peut noter également l'excellent résultat du duo féminin « Mako Sport » qui termine à la 3ème place du classement général. À l'arrivée au Palais des Sports, c'est une macaronade qui a attendu les concurrents. La proclamation des résultats par la Direction des Sports et de la Jeunesse, organisateur de l'événement, s'est effectuée en présence de Chantal Guilhou, Conseillère Municipale déléguée à la Sécurité.

VOILE

LE MONDE DE L'OPTIMIST **était au Cap d'Agde**

En ce dimanche 9 avril, il y avait du monde à la base nautique du Cap d'Agde : des parents qui accompagnaient leurs enfants, des organisateurs, des arbitres, des juges, des bénévoles... tout le monde de l'Optimist, réuni pour l'édition 2017 de la CIP, la « *Coupe Internationale de Printemps* ».

Le coup d'envoi officiel a été donné à midi lors d'une cérémonie d'ouverture présidée par le Maire Gilles D'Ettore, accompagné pour l'occasion de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, Stéphane Hugonnet, Conseiller Municipal et Président de la Sodéal, Aurélie Paturel, Présidente de l'association de promotion Optimist et Théo Wendling, Principal Race Officer.

Le Maire d'Agde n'a pas caché sa fierté de voir cet évènement sportif prendre à nouveau place au Cap d'Agde. « *Je suis heureux de voir que nous avons sensiblement le même nombre d'inscrits que lorsque la compétition s'est déroulée à Marseille qui, comme Agde, a été fondée par les Grecs il y a 2 600 ans. Cela montre que le Cap d'Agde, première station balnéaire d'Europe, fait jeu égal avec la cité phocéenne. C'est avec grand plaisir que nous accueillons aujourd'hui l'ensemble des compétiteurs et leurs familles. Je voudrais enfin saluer tous les bénévoles qui rendent cette compétition possible* ».

Cette compétition, qui réunit enfants et adolescents âgés de 8 à 14 ans, se court en Optimist autour du Fort de Brescou, mais offre aussi une session de voile au sein du port, pour un meilleur spectacle. Du 8 au 14 avril, elle aura regroupé pas moins de 397 participants représentant six nations : la France, la Suisse, la Pologne, l'Espagne, Monaco et la Grande-Bretagne. Les gagnants se sont qualifiés pour les championnats d'Europe et du Monde.

Vous y étiez...

HUMOUR

14ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE L'HUMOUR
Une succession de fous rires

Du 19 au 26 avril derniers, la scène du Palais des Congrès a accueilli cinq spectacles plus hilarants les uns que les autres à l'occasion de la 14ème édition du Festival de l'humour. De l'humour, décliné sous toutes ses formes avec des artistes de renoms. Tout d'abord, c'est Ahmed Sylla qui a présenté son second spectacle intitulé « *Avec un grand A* » où il se plaît à incarner une galerie de personnages plus déjantés les uns que les autres. Autre ambiance, ensuite, avec la pièce de théâtre au nom assez explicite « *Après le mariage... les emmerdes* ». Isabelle, mal dans son couple, décide de faire appel à un médiateur quelque peu farfelu pour tenter de remédier à cette situation.

De son côté, Manu Payet, habitué des planches au Cap d'Agde a proposé au public un One Man Show axé sur sa période d'adolescent jusqu'à aujourd'hui. Quant à Olivier de Benoist, à l'humour cinglant empreint de misogynie non feinte, il a raconté, non sans autodérision, les frasques de sa vie, de sa naissance jusqu'à ses 40 ans. Enfin, en clôture de cette édition, ce n'était pas une, mais deux personnes qui étaient présentes. Jeff Panacloc, le célèbre ventriloque, accompagné de Jean-Marc, son étonnante marionnette plus vraie que nature, a offert aux spectateurs un show déjanté. Un Festival de l'humour qui a donc mis à l'honneur le meilleur de l'humour à la française, qui fait du bien aux zygomatiques !

NAUTISME

UN WEEK-END BLEU **sur les quais du Centre-Port**

Le week-end de la Pentecôte a été, comme de tradition, un week-end axé vers le nautisme à l'occasion du week-end Bleu. Pour l'occasion, les quais du Centre-Port se sont transformés en village nautique afin d'accueillir professionnels et visiteurs pour un rendez-vous résolument tourné vers la Grande Bleue où il était possible de s'essayer gratuitement à une multitude d'activités aquatiques.

Pour cette quatrième édition, et à l'occasion de la soirée d'ouverture, Gaby Ruiz, Conseiller Municipal délégué aux Festivités et aux Animations, a tenu à souligner que « *ce rendez-vous s'inscrit dans le cadre du Label France Station Nautique, pour lequel nous avons obtenu trois étoiles en début d'année. Je tiens également à saluer l'excellente coordination entre les organisateurs que sont la Ville d'Agde, la Sodéal, l'Office de Tourisme communautaire, les professionnels et les associations nautiques. Une organisation sans faille rendue possible grâce au travail annuel mené par Laurent Bourriquel* ».

En attendant cette date, amateurs et débutants ont pu s'essayer à cette épreuve avec le fameux « Tour des Îles du Cap d'Agde en stand up paddle » qui a rassemblé cette année plus d'une quarantaine de participants. L'occasion pour Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de féliciter puis de remettre une récompense aux gagnants de cette édition 2017, Max Lange pour le petit tour et Didier Varon pour le grand. Deux parcours étaient en effet proposés de 1,5 et de 5,5 miles, parfaitement adaptés à la pratique de cette activité.

Autre moment fort de ce Week-end Bleu, la récolte de dons au profit des sauveteurs de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), qui ont reçu la jolie somme de 1 202,20 euros.

Vous y étiez...

JEUNESSE

LE CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE LA POLICE NATIONALE **a rempli sa mission**

C'est désormais une habitude de la saison estivale capagathoise, le Centre de Loisirs des Jeunes de la Police Nationale prend place, plage du Môle, durant les mois de juillet et d'août. Le but ? Proposer aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des animations à moindre coût, tout en inculquant des valeurs de citoyenneté ainsi qu'un volet axé sur la prévention de la délinquance. Lors de cette saison 2017, ce sont plus de 310 adolescents qui se sont inscrits, dont 45% de filles. En moyenne, cela représente 105 jeunes par jour durant l'été, qui ont participé à diverses animations et sorties, comme à Aqualand ou à Accrobranche, par exemple. Lors du dernier jour, le mercredi 30 août, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en compagnie de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental et de Charlotte Nouet, Commissaire de Police de la ville d'Agde, est venu féliciter les policiers nationaux qui ont assuré, durant 8 semaines, la bonne tenue du CLJ. Le Maire d'Agde a ainsi déclaré que « *la mission du CLJ est de proposer des animations, mais a également une vocation de passage de témoin, en inculquant des valeurs républicaines et de respect aux jeunes. En cela, l'action du CLJ est essentielle. Vous faites pleinement partie du paysage de la saison capagathoise et nous serons toujours à vos côtés pour continuer à développer vos actions* ».

COURTS MÉTRAGES

« LES ENFANTS MÈNENT LA DANSE » **dans onze écoles primaires de la Ville d'Agde**

Jeudi 1er juin, la salle Georges Lautner du Palais des Congrès du Cap d'Agde affichait complet pour la projection d'une série de onze courts-métrages tournée au sein du territoire agathois et intitulée « Les enfants mènent la danse ».

Cette projection fait suite à une action d'éducation artistique et culturelle imaginée par la Direction de la Culture de la Ville d'Agde, suite à la demande de BADJ. En effet, l'association, a souhaité financer cette année une action culturelle en faveur des scolaires. Avec l'adhésion et le soutien de l'Inspection Académique, ce projet s'est articulé autour de l'architecture et la danse en partenariat avec les 11 écoles élémentaires d'Agde et 4 compagnies régionales de danse.

Tout au long de l'année, élèves et enseignants ont choisi un site ou un élément bâti d'Agde, pour imaginer une chorégraphie. Accompagnés par leurs enseignants, les enfants ont bénéficié du concours de professionnels de l'architecture, de la danse et de la vidéo pour créer une interprétation chorégraphique de leur environnement urbain et patrimonial.

Cette soirée au Palais des Congrès a donc réuni autour des élèves, leurs familles, leurs amis et l'ensemble des partenaires pour une projection générale de leur travail. L'occasion pour Lucienne Labatut, Présidente du BADJ, d'exprimer, au nom de toute son équipe, sa grande satisfaction quant à la réalisation de ce projet. Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, accompagné d'Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, a quant à lui félicité l'ensemble des participants, élèves et enseignants, mais aussi la Direction de la Culture de la Ville avant d'inviter tous les intervenants à le rejoindre sur scène pour une grande photo de famille.

TROPHÉE DE L'ÉPHÈBE

NICOLAS WAMBA COMPLÈTE SON PALMARÈS **en remportant la ceinture intercontinentale devant 1 500 spectateurs**

C'est un plateau relevé qui a été présenté aux nombreux spectateurs présents au Palais des Sports vendredi 12 mai dernier, à l'occasion de la 14ème édition du Trophée de l'Éphèbe, organisée par l'association Masterkick-Gym Agde.

Plus de onze combats étaient en effet au programme, l'occasion pour les amateurs comme pour les professionnels de se mesurer sur le ring. Dans la catégorie light contact, la jeune Agathoise Lou Solves a ainsi pu prouver sa valeur en remportant, à l'unanimité, son combat face à la Sétoise Lyn Imbert de la Team Britto du Gant d'Or.

Autre belle surprise également pour la dernière recrue du Masterkick, Ruslan Kupchick, qui a également remporté son combat, par KO et à la deuxième reprise, face au Sétois Olivier Imbert, lui aussi de la Team Britto du Gant d'Or. Alors que les spectateurs ont pu apprécier une démonstration de tango donnée par Lory Perez, du Studio L'Danse, la seconde partie de la soirée est montée en intensité avec les combats de la catégorie « professionnels ». Si le Trophée de l'Éphèbe moins de 94 kg a été vite expédié, par KO et à la première reprise, donnant Mohamed Alloune vainqueur, celui des moins de 75 kg s'est terminé aux points, avec la victoire du Marseillais Jérémy Ragazzacci, face à l'Iranien Vahid Mahdavi, permettant ainsi au Trophée de rester en France.

Après la finale du Championnat de France des moins de 77 kg qui a opposé Mickaël Lopes da Veiga à Bernard Tavernier, donnant Mickaël gagnant par jet d'éponge à la deuxième reprise, c'est l'Agathois Nicolas Wamba qui a clôturé le plateau en montant sur le ring pour tenter de remporter, chez les poids lourds, une ceinture qui manquait à son palmarès : l'intercontinentale.

Le pari était osé pour le champion agathois, face au Polonais Lukasz Kocjan, qui totalise plus de 110 combats dans sa carrière dont 95 victoires. Après avoir chanté la Marseillaise, le public était survolté, et sur le ring, la tension était déjà palpable. Dès le début du combat, les coups furent très lourds, le Polonais se blessant fortement à l'oreille. Initialement prévue en 5 rounds, la rencontre s'est finalement achevée à la troisième reprise, le juge arbitre sonnant le KO en faveur de Nicolas Wamba. Comme l'a souligné Christophe Dragole organisateur de l'événement et membre de l'association Masterkick-Gym Agde, « *cette ceinture intercontinentale vient compléter le palmarès de Nicolas, déjà détenteur de la ceinture Européenne PRO WKN des poids lourds 2016* ».

VAINQUEURS

Championnat Intercontinental. K-1 rules. 3×3 mn. + 96,600 kg
Nicolas Wamba par KO 3 face à Lukasz Kocjan

Superfight. Kick boxing. 3×3 mn. 76,200 kg
Jérémy Ragazzacci (France) aux points, face à Vahid Mahdavi (Iran)

Championnat de France Pro. Finale. Kick boxing. 5×3 mn. 77 kg
Mickaël Lopez Da Veiga par jet de l'éponge R 2, face à Bernard Tavernier

Superfight. Kick boxing. 3×3 mn. 94,100 kg
Mohamed Alloune par KO 1, face à Yoni Mazeau

Superfight. Kick boxing. 3×3 mn. 81 kg
Adam Ghaleb aux points, face à Matthieu Bernardet

Superfight. Kick boxing. 3×2 mn. 81 kg
Yannis Karabournalis par KO 1, face à Anthony Remenerias

Superfight. Kick boxing 3×2 mn. 66 kg
Malika Seya aux points, f ace à Clara Asensio

Superfight. Kick boxing. 3×2 mn. 73 kg
Ruslan Kupchik par KO 2, face à Olivier Imbert

Cadette Light Contact. Kick boxing. 2×2 mn 60 kg
Lou Solves aux points, face à Lyn Imbert

Junior. Kick boxing. 3×2 mn. 710 kg
Steven Bourdel aux points, face à Antoine Dylan

>>

SUBVENTIONS
DEMANDES

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé

> Une demande à l'État, à la Région, au Département et à tout autre établissement public ou fédération sportive concernés pour la transformation du terrain stabilisé existant en gazon synthétique au complexe sportif des 7 fonts. Présentant des problèmes accrus de sécurité pour les pratiquants sportifs, associatifs et scolaires, la surface de jeu existante constituée de terre de schiste stabilisée, doit être remplacée.

Le coût estimé des travaux est de 230 000 euros HT.

> Une demande au Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault 2016, la Ville d'Agde souhaitant renouveler sa demande de subvention annuelle d'aide au fonctionnement de son École Municipale de Musique.

> Une demande de partenariat financier pour le déplacement de la piste cyclable au droit de la Criée du Grau d'Agde.

La Ville d'Agde, la SAEML Criée et le Conseil Départemental de l'Hérault ont engagé une réflexion en vue de sécuriser l'accès et le trafic livraisons dans le périmètre portuaire de la criée du Grau d'Agde. La configuration des infrastructures existante démontre un problème de fonctionnement. En effet les accès au site coupent en deux endroits une piste cyclable longeant la clôture de la Criée, Une étude a été réalisée conjointement par le CD 34, la SAEML Criée et les Services Techniques de la Ville et propose plusieurs pistes pour améliorer les différents trafics dans ce secteur. À savoir :

> Un déplacement de la piste cyclable sur l'accotement gauche de la voie.

> La récupération dans le domaine portuaire de l'emprise de l'ancienne piste cyclable.

> L'utilisation de cette nouvelle emprise afin d'améliorer le trafic interne à la Criée.

> La création d'un sas dédié aux livraisons.

> La création d'une clôture au droit des nouvelles emprises de la Criée.

Le coût global des travaux à engager sur le domaine communal est de 132 000 euros HT.

> Une demande de partenariat financier pour la création d'un échangeur routier sur la route départementale n°612 et la route de Rochelongue.

Dans le cadre des études d'aménagement de la route départementale n° 612, la Ville en collaboration avec le Département, a pour but de sécuriser cet axe routier en proposant un point de retournement sur la route dite de « Rochelongue » et de proposer une nouvelle entrée de la station du Cap d'Agde. Cette nouvelle infrastructure aura pour effet de fluidifier la route de Guiraudette et le chemin de Notre-Dame à Saint-Martin.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde. Dans ce projet, le triangle délaissé entre la future bretelle et la route de Rochelongue sera modelé avec de la terre végétale et planté. Les eaux pluviales seront canalisées via un fossé et des buses vers les noues existantes en bordure de la RD 612. Au niveau du raccordement sur la route de Rochelongue, la bretelle de sortie va couper l'accotement et le cheminement doux existant. Afin de sécuriser ce croisement, la voie douce va perdre sa priorité. Des barrières en chicane seront installées afin de faire ralentir les véhicules non motorisés à l'approche de la traversée. Le montant estimé des travaux est de 895 000 euros TTC.

>>

SUBVENTIONS
ATTRIBUTIONS

À L'UNANIMITÉ...

L'attribution d'une subvention aux associations locales pour un montant de 292 714,13 euros.

Les associations faisant l'objet de la présente répartition ont produit, à l'appui de leur demande, notamment un budget prévisionnel, un projet d'activités et un bilan de l'exercice écoulé :

< Escouade : 600 euros
< Pétanqueurs Graulens : 620 euros
< Maison des Jeunes et de la Culture : 8 900 euros
< Gamuca : 470 euros

Subventions pour des actions

< Agapé : concert du Nouvel An 2018 : 6 000 euros

< Compagnie des Archers Agathois : organisation du Championnat de France 3D par équipe de club les 7 et 8 octobre 2017 : 2 000 euros

< Escouade : montage d'un camp militaire pour la cérémonie du 15 août : 1 400 euros

< Ibis : aide complémentaire pour les fouilles et recherches archéologiques subaquatiques : 1 000 euros

< Once Upon A Time Tennis : organisation de tournois de tennis qualificatifs et phase finale au Cap d'Agde 2017 : 15 000 euros

< Tennis Club Cap d'Agde : organisation de l'Open de Tennis de la Ville d'Agde du 11 janvier au 5 février 2017 : 3 000 euros

< Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde : organisation de l'Arbre de Noël 2017 pour les enfants du personnel de la Ville d'Agde : 12 708 euros

< Tir Agathois : prise en charge des licences des policiers municipaux : 3 000 euros

Subventions de fonctionnement complémentaire

aux associations qui bénéficient de la mise à disposition de personnel territorial et qui doivent, comme le prévoit le décret 2008-580 du 18 juin 2008, rembourser la rémunération et les charges correspondantes pour la saison 2016/2017 à la commune.

< Agde Musica : 2 548,18 euros

< Boxing Olympique Agathois : 12 819,41 euros

< Escolo Dai Sarret : 19 024,59 euros

< Maison des Jeunes et de la Culture : 67 862, 28 euros

< Agde Tennis de Table : 9 947,04 euros

< Agde Volley-Ball : 4 276,28 euros

< Tir Agathois : 16 638,96 euros

< Athletic Club des Pays d'Agde : 3 721,86 euros

< Compagnie des Archers Agathois : 3 116,79 euros

< Judo Club Agathois : 3 028,31 euros

< Racing Club Olympique Agathois : 6 868,73 euros

< Master Kick : 3 405,07 euros

< Rugby Olympique Agathois : 24 010,12 euros

< Tennis Club Agathois : 2 688,24 euros

< Tennis Club du Cap d'Agde : 2 311,46 euros

< Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Agde : 55 748,81 euros

>>

CHANTIER DE FORMATION

CAP étancheur du bâtiment et des travaux publics

L'association O.R.E.A est un centre de formation qui met en œuvre, dans le cadre du Programme Régional Qualifiant, une formation « CAP étancheur du bâtiment et des travaux publics » financée par la Région Occitanie sur la commune d'Agde.

Pour la cinquième année consécutive, cette association a sollicité la ville dans le cadre de sa recherche de plateaux techniques, supports pour l'organisation de cette formation. Il est prévu 10 bénéficiaires, stagiaires de la formation continue, sur la période du 29 septembre 2017 au 17 juillet 2018. La présence sur le chantier représente environ 60 % du temps par session de 5 semaines. La ville d'Agde mettra ainsi à disposition des terrains d'application, actuellement en cours d'étude et qui seront validés très prochainement. Elle apportera son soutien logistique en fournissant les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de ces chantiers pour un montant de 6 500 euros

C'est **À L'UNANIMITÉ** que cette question a été adoptée

>>

CHANTIER D'INSERTION

« Valorisation du Patrimoine Naturel - Aménagement Paysager »

Dans le cadre de sa compétence Insertion Professionnelle, et grâce au service intercommunal du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Hérault Méditerranée (PLIE), la CAHM s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche d'insertion et développe des chantiers pour faciliter le retour à l'activité professionnelle de personnes qui sont en recherche d'emploi. La Ville d'Agde est bien évidemment partie prenante de ce dispositif d'insertion qui alterne formation, travail et accompagnement individuel et souhaite vivement continuer dans cette voie.

Le chantier d'insertion dans le secteur « Valorisation du Patrimoine Naturel - Aménagement Paysager », se déroule du 1er mai au 21 décembre 2017 et concerne un groupe de 12 personnes en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) salariés de l'association Le Passe-Muraille, l'opérateur du chantier désigné par le PLIE. Le chantier se déroulera à Agde, sur les sites de la Promenade (création de deux jardinières en basalte), de la Maison de la Justice et du Droit (réalisation de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et d'un puits sec sur le parking), du rond-point de l'Éphèbe (réaménagement Eco-responsable du rond-point), du domaine Saint-Martin (création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite), et du cimetière (réfection des joints des murs) ; au Cap d'Agde, sur le site du Musée de l'Éphèbe (peinture des grilles) et enfin sur la Dune de la Tamarissière (finalisation du parcours Eco-pédagogique).

Le montant total des frais de ces chantiers s'élèvera à 20 000 euros.

Cette décision a été adoptée **À L'UNANIMITÉ**

>>

VALIDATION DU PLAN D'ACTIONS

Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (paen) des Verdisses

Par délibération du 16 Décembre 2013 et avec l'accord des communes de Vias, d'Agde et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, le Conseil départemental a créé le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des Verdisses, en application des articles L.143-1 et suivants du code d'Urbanisme.

L'objet du PAEN est de mener une politique cohérente et dynamique, favorable à l'activité agricole, tout en préservant et valorisant les espaces naturels et paysagers du site. La définition de cette politique ambitieuse se traduit dans un programme d'actions organisé autour de cinq enjeux : **maintenir et réintroduire** une agriculture respectueuse de l'environnement, **protéger** le patrimoine naturel, **gérer** les ressources en eau de manière à satisfaire les besoins des milieux et les usages, **équiper** et rendre attractif le territoire et **assurer** la gouvernance et l'animation du projet et des actions

Le Conseil a décidé **À L'UNANIMITÉ** d'approuver le plan d'actions.

>>

SIVOM

Rapport d'activités 2016 du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples du Canton d'Agde

Le Conseil A PRIS ACTE du rapport du SIVOM au titre de l'année 2016. L'activité du syndicat s'est articulée autour de 5 axes :

> fourrière animale : le service dessert 19 communes, sur lesquelles il y a eu 287 captures de chiens et 18 de chats (en baisse). Le « zéro euthanasie » a été atteint en 2016. Outre ces missions, le service s'occupe des dépôts d'animaux par la Police Municipale d'Agde sur le site de Vias, et du ramassage d'animaux morts sur la voie publique.

> enlèvement des tags : le service regroupe 14 communes. Le nombre d'interventions effectuées (739) a été en hausse (à cause des affichages sauvages). Le nombre de nettoyages de panneaux a légèrement baissé par rapport à 2015.

> téléalarme pour les personnes âgées : 548 transmetteurs ont été installés dans les communes adhérentes. 335 sont sur Agde. Les sapeurs-pompiers sont intervenus 296 fois chez les particuliers adhérents. Le dispositif fonctionne 24h/ 24, 7J/7, toute l'année.

> extension du Centre de secours principal d'Agde : 3 emprunts sont encore en cours, le remboursement s'effectue au prorata du nombre des interventions réalisées durant l'année dans les 3 communes concernées (Agde, Marseillan et Vias). 5 631 sorties ont été enregistrées.

> achats mutualisés de matériels : cette compétence regroupe 7 communes. Outre le cinémomètre et le sonomètre, le redresse-poteaux a été mis à disposition des communes en janvier 2016. Ils sont stockés au siège administratif du SIVOM. Lors de chaque passation, un registre est paraphé au départ et au retour du matériel.

>>

ATI 3.0 MUSÉE

Médiation numérique, interactions collections et visiteurs

Le Musée de l'Éphèbe a la spécificité d'être le seul établissement labellisé Musée de France à être exclusivement consacré à l'archéologie sous-marine. Ouvert il y a 32 ans dans une ancienne ferme du XVII[e] siècle, il présente une collection exceptionnelle de découvertes in situ et a pour mission de s'ouvrir à tous les publics. Pour servir cet objectif, le service des Publics s'applique depuis 2010 à développer des outils numériques qui, loin de concurrencer l'expérience physique de la visite, la prolongent. Mobiles et nomades ou en libre accès sur site, adaptables aux publics ou personnalisables en parcours, les équipements et applications présentés dans le cadre du projet multimédia 2014-2020 répondent aux enjeux de mutation des modes de convivialité et aux nouvelles exigences des visiteurs.

Le Conseil Municipal, a adopté **À L'UNANIMITÉ** l'opération de mise en place d'équipements pour la médiation numérique au Musée de l'Éphèbe, pour une meilleure interaction entre collections, visiteurs et Musée. Le coût total prévisionnel de l'opération est de 128 000 € HT,

>>

VIATERRA COMPTE-RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ 2016

Périmètre de restauration

En application de l'article 18 de la concession publique d'aménagement du 30 mai 2002, l'aménageur, VIATERRA (anciennement SEBLI) a communiqué le compte-rendu annuel à la collectivité (CRAC) pour l'année 2016.

Ce dernier comprend un bilan financier prévisionnel global actualisé, un plan de trésorerie actualisé de l'opération d'aménagement, un tableau des acquisitions et cessions immobilières et une note de conjoncture.

Il en ressort, notamment, que la valeur du stock foncier au 31 décembre 2016 est de 1 984 000 euros (valeur d'acquisition), aucune cession d'immeuble n'a été réalisée sur l'année 2016, ce qui traduit un contexte de commercialisation très difficile, le protocole de préfiguration au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), signé le 1er décembre 2016, ouvre une période d'études de 18 mois devant aboutir à la signature de la convention pluriannuelle NPNRU. Cette dernière constituera une opportunité pour les investisseurs d'obtenir des financements publics de la part de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). L'allongement de la concession publique d'aménagement jusqu'au 31 décembre 2020 permettra de bénéficier de ce levier.

Une délibération spécifique traite de l'avenant n°7 à la convention publique d'aménagement, relatif à la prolongation jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Conseil a approuvé **À L'UNANIMITÉ** le compte rendu annuel à la collectivité 2016

>>

DÉNOMINATION DES VOIES

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a procédé à différentes dénominations de voies.

Tout d'abord, afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune, il a modifié comme suit la dénomination de 10 voies

< **Square Paul Bergonhe** pour le square situé rue Victor Pouget

< **Impasse du Jai** pour l'impasse située rue du Docteur Antoine Van Cao, parcelles LN 676/677

< **Impasse de l'Onyx** pour l'impasse située rue du Docteur Antoine Van Cao, parcelles LN 670/671

< **Rond-point Jean Le Couteur** pour le rond-point situé à l'entrée du Cap d'Agde au niveau du cours des Gentilshommes

< **Rond-point Carré d'As** pour le rond-point situé à l'intersection du cours des Gentilshommes et de l'avenue des Contrebandiers

< **Chemin de l'abbé Pierre Deilhes** pour la voie à sens unique reliant la route de Sète au boulevard du Vésuve

< **Rue Yvette Llères** pour la rue située entre la rue de l'Égalité, la rue du docteur Barral et le chemin du Cayrou

< **Rue Victor de Mauléon** (prolongement) pour la rue située entre la route de Sète et la rue Victor de Mauléon

< **Impasse des Arroches** pour l'impasse du « Clos des Camarines » située au chemin des Empêtres

< **Parking des Beudous** pour le parking situé à l'intersection du chemin des Dunes et du chemin de la Baie de l'Amitié

Ensuite, afin d'officialiser la dénomination de deux voies existantes :

< **Place Miramar,** le nom de la place située à Saint-Martin des Vignes

< **Impasse de la Causse,** le nom de l'impasse située à Malfato et perpendiculaire au chemin de la Causse (parcelles début MY 17/MY 21 et fin MY 47/MY 215)

Enfin, à la demande des services fiscaux, et pour cause de difficultés d'identification des propriétés ou d'erreurs manifestes :

< **Rue du Camp d'Agde** la rue située entre l'avenue Paul Balmigère et l'avenue de Sète (prolongement e la rue du Camp d'Agde)

< **Impasse des Indochinois** l'impasse située entre la rue Balthazar Floret et la rue du Camp d'Agde

< **Rue des Sablons** la rue située entre l'avenue François Mas et le passage du Front de Mer

< **Chemin des Golfeurs** le chemin à Saint-Martin des Vignes (parcelles début NP 2 et fin NV 56/NX5)

< **Chemin de la Magdelaine** le chemin rural n°7 de Florensac à Agde (parcelles début HX 18 et fin HV 49 et HV 50)

>>

CONTRAT DE PROJET 2018-2021 DU CENTRE SOCIAL LOUIS VALLIÈRE

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé le projet du Centre Social Louis Vallière 2018-2021

Le Centre social Louis Vallière a contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault en 2014 par le biais d'un contrat de projet, lui permettant de bénéficier de prestations de services de la part de ce partenaire, la première prestation pour « l'Animation Globale », et l'autre pour « l'Animation Collective Famille ».

Ce contrat, arrivant à échéance fin 2017, a été redéfini en concertation avec les habitants, associations et partenaires institutionnels au cours d'une séance plénière puis en comités techniques spécifiques. Cinq axes d'intervention de la structure ont été retenus pour la période 2018-2021 :

< **favoriser le lien social** et la mixité entre les habitants,

< **renforcer les liens sociaux** et intergénérationnels,

< **renforcer la capacité** du Centre Social à être un lieu d'accueil pour tous,

< **agir pour l'éducation** et la réussite éducative,

< **favoriser les relations** à l'environnement et le cadre de vie.

>>

GESTION DES PORTS ET DU CENTRE NAUTIQUE

Avenant n°13 au contrat

Le Conseil Municipal a attribué, à l'issue d'une procédure de Délégation de Service Public, à la SODEAL le contrat pour la gestion des Ports et du Centre Nautique pour une durée de 15 ans. Il est proposé, aujourd'hui, que ce contrat fasse l'objet d'un avenant n°13 pour prendre en compte l'affectation du montant de la redevance variable à la réalisation des travaux de rénovation de la capitainerie du Port Principal. Dans le cadre des dispositions sur le paiement de la redevance variable, le délégataire souhaite que la somme d'un montant de 315 692 euros, au titre de l'année 2016, soit affectée en 2017 aux travaux de rénovation de la capitainerie du Port Principal. Le Conseil Portuaire et la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont émis un avis favorable au projet d'avenant n°13 au contrat.

Cette question a été adoptée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** par le Conseil Municipal (Anne-Marie Garrigues, Germain Castel, Fabrice Mur, Corinne Siewert, Henri Grimal, Jean-Claude Planes s'abstenant)

>>

ENTRÉE
DU CAP D'AGDE

Choix du candidat retenu dans le cadre de l'appel à projet « reconversion entrée du Cap d'Agde » et autorisation de signer le compromis de vente

Le Conseil a décidé **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** (Anne-Marie Garrigues, Fabrice Mur, Corinne Seiwert et Henri Grimal s'abstenant) de choisir l'offre proposée par le groupement KAUFMAN & BROAD / THESIS / WILMOTTE ET ASSOCIES.

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée du Cap d'Agde, la commune d'Agde a engagé plusieurs chantiers, dont le dévoiement du réseau routier et la construction d'un nouveau Palais des Congrès et d'un nouveau Casino, reliés à l'Esplanade Pierre Racine par un mail piéton.

En complément, la commune d'Agde a lancé du 2 février au 17 mars 2017, un appel à projet concernant deux macro-lots situés de part et d'autre du mail piétonnier, d'une surface respective d'environ 7 128 m² et 12 425 m², soit un total d'environ 19 553 m².

Cette procédure de vente, assortie d'un cahier des charges, définit les caractéristiques attendues pour l'aménagement de cette zone. Ainsi, le projet retenu devra favoriser le développement urbain de l'entrée du Cap d'Agde, contribuer à renouveler son image, assurer son rayonnement, son développement économique et assurer la valorisation du patrimoine foncier de la collectivité.

Il s'agit, par ailleurs, d'un projet de mixité fonctionnelle mêlant logements à destination touristique, activités commerciales et de services, résidence service à destination des séniors pour une surface de plancher établie à 25 000 m².

Plusieurs critères de sélection ont été définis dans le cahier des charges. Suite à l'analyse des offres, il apparaît que le projet présenté par le groupement KAUFMAN & BROAD / THESIS / WILMOTTE & ASSOCIES se démarque notamment par :

< une originalité architecturale plus affirmée et ambitieuse,

< des références et une signature architecturale reconnues internationalement,

< une offre de commerces haut de gamme n'entrant pas en concurrence avec les commerces déjà établis,

< une offre financière d'un montant de 10 400 000 euros (hors valeur de la dation – 470 000 euros, assortie de garanties financières solides),

Le calendrier proposé par le groupement KAUFMAN & BROAD / THESIS / WILMOTTE & ASSOCIES prévoit le démarrage des travaux et l'acquisition du foncier de la tranche 1 au 2ème trimestre 2018 et de la tranche 2 au 2ème trimestre 2019. La livraison de la tranche 1 au 2ème trimestre 2020 et celle de la tranche 2 au 1er trimestre 2021.

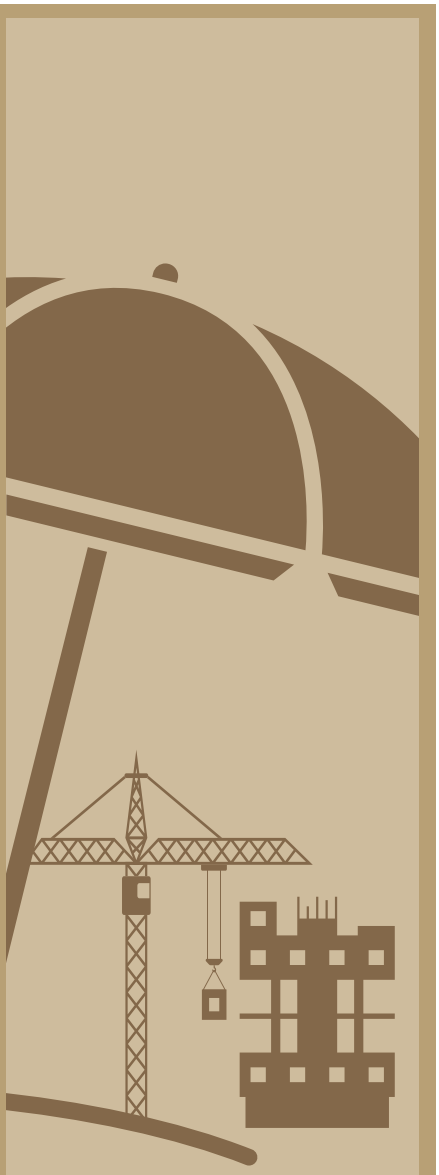

>>

CONVENTION
DE DÉLÉGATION DE GESTION DU FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES

Le Fonds Départemental d'Aide Aux Jeunes (FDAJ) est un dispositif d'aides de droit commun, destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans.
Le fonds est placé sous l'autorité du Président du Conseil Départemental.

Il vise à apporter des secours financiers exceptionnels pour faire face à des besoins urgents, à accorder des aides financières pour faciliter la réalisation de projets d'insertion, à proposer des mesures d'accompagnement individualisé et à financer des actions d'accompagnement collectif.

En date du 15 mars 2017, la Commission permanente du Conseil Départemental de l'Hérault a adopté la convention n°17/C0153, précisant l'approvisionnement du fonds. Au titre de l'année 2017, le montant total du fonds est fixé à 19 500 €, financé aux 2/3 par le Département et un tiers par la commune.

Au regard des compétences du CCAS, la Ville d'Agde souhaite que ce dispositif soit géré financièrement et administrativement par cet établissement, puisqu'il assure cette mission depuis sa création (en date du 09/03/1994).

Le Conseil Municipal décidé **À L'UNANIMITÉ** d'approuver la convention de délégation n°17/C0153, de reverser la dotation allouée par le Conseil Départemental au CCAS d'Agde et de confier la gestion du Fonds au CCAS d'Agde.

>>

PROTOCOLE DE PARTENARIAT

ENTRE LA VILLE, LA CAHM ET LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION AFIN D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) aspire à devenir un acteur majeur et engagé territorialement dans les domaines de la transition écologique et énergétique, la transition territoriale, la transition numérique et la transition démographique.
Afin d'accompagner ces transitions la CDC souhaite mettre à disposition de collectivités identifiées comme porteuses de projets exemplaires son offre étendue de services et de moyens sous les différentes formes (ressources internes du groupe Caisse des Dépôts, cofinancement de l'ingénierie pour analyser la faisabilité amont et définir la déclinaison opérationnelle des projets, investissements en fonds propres dans des tours de table d'opérations structurants pour le territoire, prêts à long terme sur fonds d'épargne).

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée développe un certain nombre de projets susceptibles d'intéresser la CDC au titre de cette nouvelle dynamique et en parallèle la Ville d'Agde a engagé un projet majeur de développement de son économie touristique sur la station du Cap d'Agde.

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé la signature d'un protocole de partenariat tripartite, pour la période 2017-2019, lequel établit les intentions respectives des signataires et qui liste les engagements de la CDC sur un certain nombre d'opérations qui concerne :

- **la cohésion sociale** et urbaine dans le cadre des dispositifs politiques de la ville,
- **l'aménagement** du site du Port Fluvial d'Agde et de la friche industrielle de la Méditerranéenne,
- **le développement** touristique de la station du Cap d'Agde,
- **le développement** intercommunal écoresponsable, patrimonial et culturel,
- **les schémas directeurs** de territoire.

>>

CONVENTION TRIPARTITE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT / VILLE D'AGDE / MLI CENTRE HÉRAULT POUR L'ACTION « DEUX ROUES VERS L'INSERTION » DANS LE CADRE DU FDAJ

Le dispositif du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ) finance des actions d'accompagnement collectif destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

En sa qualité d'opérateur, la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Centre Hérault propose une action dénommée « Deux roues vers l'insertion » dont les objectifs principaux sont d'aider à la mobilité afin de faciliter les démarches d'insertion professionnelle, d'accompagner les jeunes dans une recherche de moyen de déplacement durable, de réduire l'insécurité routière pour les deux roues et d'apporter un accompagnement individualisé lié au transport dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Elle s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans, rencontrant des problèmes de mobilité et en demande d'une solution temporaire, pour se rendre sur un lieu de travail, de stage ou de formation.

La MLI propose de mettre à disposition des cyclomoteurs, moyennant une participation de principe d'un montant de 30 euros par mois.

Parallèlement, la MLI Centre Hérault fait appel à d'autres sources de financement. À ce titre, elle sollicite une subvention de 2 500 euros dans le cadre du FAJ.

Le Conseil Municipal a décidé **À L'UNANIMITÉ** d'approuver la convention tripartite.

Une gestion financière exemplaire
POUR UNE VILLE DYNAMIQUE

Chaque année, à l'approche du débat d'orientation budgétaire, nous avons droit, de la part de l'opposition, aux mêmes affirmations alarmistes à propos des finances communales et en particulier de l'endettement.

Il est donc nécessaire de rappeler quelques vérités :

1 – La dette est inférieure en euros constants, c'est-à-dire en prenant en compte l'inflation à ce qu'elle était il y a 15 ans.

2 – La charge de la dette par habitant a baissé d'autant plus que sur la période la population a augmenté de plus de 6 000 habitants.

3 – Le recours à l'emprunt permet de financer les investissements dont notre ville a besoin pour renforcer notre attractivité touristique et améliorer la qualité de vie des Agathois. Il n'est naturellement pas question de renoncer à cette dynamique, essentielle à l'économie locale et à l'emploi.

4 – S'agissant du cœur de station, les investissements engagés sont d'une part largement financés par des recettes hors emprunts (produits de cessions, subventions) et d'autre part constituent des investissements productifs puisqu'ils vont générer, dès 2018, de nouvelles recettes de fonctionnement pour la collectivité (loyers payés par le Casino, augmentation du produit des jeux, taxes de séjours, stationnement etc.).

5 – Quant à la capacité d'autofinancement nette de la Ville, elle est restée, contrairement aux affirmations de l'opposition, stable (entre 2012 et 2016) à hauteur en moyenne de 2,4 millions d'euros. Ainsi, en 2012, elle était de 1,7 million d'euros, elle est au dernier compte administratif de 2 millions d'euros. Il n'y a donc eu aucune dégradation de notre capacité d'autofinancement.

6 – Les impôts n'ont pas augmenté sur Agde depuis 10 ans alors que, sur la même période, les amis politiques de nos opposants les ont fait exploser dans les collectivités locales dont ils avaient la charge.

7 – Nous nous sommes engagés à ne pas les augmenter et il n'a jamais été question de revenir sur cet engagement. Là encore, l'opposition s'est plu à faire courir des rumeurs totalement infondées.

8 – Il est juste, au contraire, de signaler que la Municipalité est parvenue à absorber les baisses de dotation de l'État sans toucher à l'impôt local, tout en conservant un haut niveau d'investissement.

La Majorité Municipale

Les textes publiés sur cette double page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés au service Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportées.

Finances Communales :
LA CÔTE D'ALERTE EST ATTEINTE

Depuis 2014, à chaque vote du compte administratif de la ville nous ne manquons pas de souligner des fragilités de gestion inquiétantes : une dette galopante, une charge salariale trop forte, une capacité d'autofinancement qui fond comme neige au soleil, un volume de dépenses d'équipement démesuré eu égard des capacités financières réelles de la ville, une gestion hasardeuse des investissements de l'entrée du Cap, pour récupérer à bout de bras 10,5 millions d'€ sans oublier la vente à la volée des réserves foncières de la commune. Tout cela laisse entrevoir une zone de risque préoccupante pour nos finances communales.

Selon les données comptables de 2001 à 2017 du site officiel Collectivites-locales.gouv.fr, la situation financière et démographique de la ville serait la suivante, en cible les points d'évolution majeurs:

> La population de la ville augmente de 30 %;

> Les dépenses et recettes de fonctionnement évoluent dans les mêmes proportions + 34%;

> Les dépenses de personnel augmentent plus vite que les dépenses totales + 35%, représentant plus de 55 % du budget de fonctionnement, et la quasi totalité du produit des impôts locaux. L'optimisation de la gestion du personnel restant un axe fort et nécessaire.

> L'endettement augmente de 43%, représentant en 2017, avec presque 90 millions d'€, 130 % du budget de fonctionnement, sachant qu'il convient de rester dans la zone inférieure aux 100%. Vous remarquerez que l'on ne se projette pas en calcul décalé de rapport à l'inflation comme s'en joue la majorité pour masquer l'iceberg, mais simplement en observant le rapport aux recettes de fonctionnement comme les règles publiques d'analyse financière l'imposent;

> Les dépenses d'investissement augmentent de 175 % avec des dépenses d'équipement triplées depuis 2015, et des montants d'emprunts nouveaux multipliés par 4,5;

Pour comble, de 2014 à 2016 la capacité d'autofinancement nette de la ville a été divisée par presque 3, passant de 3,9 millions d'€ à 1,6. Alors qui va payer?

Nous avons échappé de justesse à une augmentation des impôts locaux en 2017, mais jusqu'à quand ? Certains foyers fiscaux avouent des difficultés à payer leurs Taxe d'habitation ou Taxe Foncière (retraités et autres). La baisse de la DGF aura été une forte opportunité pour vite oublier l'engagement de baisser les impôts à mi-mandat. De toutes façons, l'augmentation des taux de fiscalité ne permettrait de récupérer que 2 à 3 millions, bien insuffisant. Le seul recours sera l'emprunt encore et encore...Nous avons donc toutes les raisons de rester vigilants sur ces opérations qui nous concernent tous.

À l'heure où le gouvernement statue sur la loi de moralisation de la vie publique, notamment sur l'interdiction aux élus locaux d'exercer plus de trois mandats consécutifs, il paraît peu cohérent et honnête d'engager la ville et nos finances sur ces projets politiques démesurés. Mais visiblement, ce n'est pas le souci de notre majorité municipale.

Le Groupe des élus Minoritaires et Citoyens

En mai dernier les français ont élu un nouveau président de la république. Les sirènes du changement ont occultées les promesses d'un avenir difficile et sectaire faites par cet homme, promesses pourtant expliquées et malheureusement mise en place rapidement, augmentation des taxes et de la CSG pour tous, création de nouveaux impôts, réduction de toutes les subventions d'état ce qui aura pour conséquences l'augmentation des impôts locaux et régionaux, tout est mis en place pour appauvrir la classe moyenne laborieuse au détriment de la classe très aisée qui devient encore plus riche et protégée, les retraités devront peut-être se remettre au travail alors que l'on dépense sans compter pour les migrants et les étranger venus s'établir chez nous avec privilèges et intérêts, le cout de cette immigration chiffré à 300 millions d'euros par an est payé par cette classe moyenne et les retraités qui n'ont pas les moyens et devront s'appauvrir pour satisfaire ce besoin d'humanisme gauchiste. Pauvre France, et l'on ne prend pas en compte cette insécurité qui nous pourri la vie dont cette immigration est responsable pour la majorité des cas et si la gauche est sceptique de cette provenance, qu'ils regardent les reportages télé édifiants sur ce sujet pour voir que l'on ne parle pas d'immigration Suédoise ou finlandaise. Tout cela était dans le programme du candidat Macron plus une promesse non avouée qui est celle de l'augmentation croissante des privations de liberté, ce qui fait fuir certains à l'étranger augmentant ainsi le nombre de fuites pour raisons financières.
Le remplacement de la population blanche française utilise tous les moyens pour arriver à ses fins et encore une fois pour les sceptiques retrouvez vos photos de classe de votre jeunesse pour les comparer aux photos de classe actuelles et nul besoin de chercher des régions saines, la contamination est générale. Pourtant tout cela est légal et cette situation est consentie par des veaux qui ont voté à l'élection présidentielle et ces moutons qui ont suivi pour les élections législatives, la France rurale est de retour peut être par obligation car maintenant on ne vote plus pour choisir mais pour éliminer le moins pire ce qui fut le cas lors des législatives pour la 7é circonscription de l'Hérault ou si la candidate F.N avait de la valeur, que dire de son suppléant arriviste malfaisant et dangereux rejeté par son propre camp ce qui m'a privé pour la première fois depuis quarante ans d'exprimer un vote pour conforter cette France de droite nationale.

Alain Lebaube
et Jean-Claude Planes

LREM … UDI … P.R. « UNIFIÉ » … L.R. « CONSTRUCTIFS …

JE T'AIME … MOI NON PLUS !

La politique est sans doute le meilleur moyen de se faire de « faux amis » et le plus sûr chemin pour perdre les « vrais amis » !

Que penser aujourd'hui des colères médiatiques du Président départemental de l'UDI qui souhaitait m'exclure publiquement de l'Union Démocratique Indépendante ?

Faire campagne pour Emmanuel MACRON imposait, d'après lui, une sanction exemplaire !

Ecoutons aujourd'hui le Président de l'UDI Jean Christophe Lagarde :

« …La droite qui a refusé de voter Macron au 2ème tour n'est pas la nôtre … nous sommes libres de toute alliance avec LR … je partage à 100 % ce que dit E. Macron sur l'Europe …Le budget du gouvernement est le plus sérieux que j'ai vu depuis 15 ans … »

Ouf, … me voilà rassuré, je ne serai pas brulé pour « sorcellerie macroniste » … d'autant plus que mon choix initial de soutenir Alain Juppé lors des Primaires de la Droite et du Centre s'avère une actualité réaliste dans l'union des compétences souhaitée par notre Président !

Mon opinion politique citoyenne, au seul profit de l'intérêt général, semble bien devenir la réalité de demain qui permettra à la France et à chaque commune d'échapper au clientélisme partisan à l'origine des dérives électoralistes que les français refusent aujourd'hui.

Depuis plus de 30 ans, il manquait à nos convictions transparentes de gestion un véritable patron qui écoute mais s'impose sans détours, avec le seul objectif de présenter aux Français et au Monde la réalité des faits et les obligations de chacun pour améliorer cette situation.

Nous l'avons aujourd'hui, et le monde entier nous regarde différemment.

Bien que je ne sois pas en accord avec toutes les décisions prises, il nous faut unir nos efforts pour offrir à nos enfants l'héritage économique et écologique que nous avons le devoir de laisser aux générations futures.

C'est cette union d'intérêt général que je souhaite également pour notre commune avec les objectifs prioritaires de préserver nos sites naturels (Mont St Loup … Bagnas … Verdisses … Hérault … Littoral … Brescou …) et de limiter le pic de fréquentation de la très haute saison au profit d'une véritable extension au printemps et en automne afin de mieux pérenniser les emplois saisonniers responsables d'un pourcentage important du nombre de chômeurs résidants sur notre territoire

Pour le groupe UDI Indépendant
Docteur Gérard REY
Animateur du Comité
« En Marche – Val d'Hérault – Canton d'Agde »

La Mairie
et les Mairies annexes

HÔTEL DE VILLE MIRABEL

Rue Alsace Lorraine
CS 20007 - 34306 Agde Cedex

N° vert : 0 800 009 034
Standard : 04 67 94 60 00

Courriel : contact@ville-agde.fr
Site Internet : www.ville-agde.fr

Accueil du public de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS...

Si l'Hôtel de Ville Mirabel centralise les services municipaux, en revanche, de nombreux services sont décentralisés dans les quartiers afin d'être plus proches des administrés

MAISON DU CŒUR DE VILLE (ÉTAT CIVIL)

Rue Louis Bages, Agde

Standard : 04 67 94 60 10
Fax : 04 67 94 60 17

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00

MAIRIE ANNEXE DU GRAU D'AGDE

MAISON DES SERVICES PUBLICS
2 quai Antoine Fonquerle - Le Grau d'Agde

Standard : 04 67 94 60 32
Fax : 04 67 26 66 35

Accueil du public de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi

MAIRIE ANNEXE DU CAP D'AGDE

Centre administratif
Avenue des Sergents - Le Cap d'Agde

Standard : 04 67 94 60 20
Fax : 04 67 94 60 29

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Où effectuer
vos démarches ?

Papiers d'identité (CNI, passeport) ne sont instruits qu'à l'**Hôtel de Ville Mirabel sur rendez-vous au 04 67 94 63 50**

Inscriptions sur les listes électorales, recensement citoyen sont instruits à l'Hôtel de Ville Mirabel ou à la mairie annexe de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde). Pour plus de renseignements : www.ville-agde.fr, rubrique "citoyenneté" puis "formalités citoyennes" et sur https://ville-agde.espace-citoyens.net

Cartes grises et permis de conduire uniquement sur le site : https://ants.gouv.fr

Services Techniques à l'Hôtel de Ville Mirabel (direction) ou à la subdivision de votre quartier (Grau d'Agde, Cap d'Agde, Agde centre)

Objets trouvés, poste de Police Municipale "Gonzague" du Cœur de Ville, rue de la République (angle du parking des Halles). Standard : 04 67 94 62 64

24H/24 et 7J/7
sur www.mavilledagde.fr

Simplifiez-vous le quotidien ! mavilledagde.fr vous offre un accès direct, gratuit et sécurisé à deux espaces dédiés : l'espace e-citoyens et l'espace e-famille.

Disponibles 24h/24 et 7 j/7, ils vous permettent d'effectuer vos démarches administratives en ligne, de formuler vos demandes auprès des services municipaux et d'en constater le suivi, de payer vos factures...

Pratique, facile, rapide, mavilledagde.fr, c'est votre espace.

Les COMITÉS de Quartier

Animés par le Premier Adjoint au Maire et l'Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique-Cœur de Ville, Qualité de Vie, Entretien de la Voirie et Réseaux, ils représentent les différents quartiers de la commune : Cayrets ; Cœur de Ville-Rive Droite ; Agde centre ; Monaco-Saint-Loup ; Mirabel-Lyautey ; Cap Est ; Cap Ouest et Grau d'Agde-Tamarissière. 105 représentants. Véritables lieux d'échange et de travail, ils permettent d'associer les représentants des Agathois aux aménagements réalisés dans leur quartier ou aux grands projets structurants pour le développement de notre commune.

Pour en savoir plus : **www.ville-agde.fr rubrique "Citoyenneté"** puis "**Comités de Quartier**"

Accueil Formalités
citoyennes

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

>> **À la Mairie Mirabel** *de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 63 50*

>> **A la Mairie annexe du Cap d'Agde** *de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél.04 67 94 60 20*

>> **A la Mairie annexe du Grau d'Agde** *de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi. Tél. 04 67 94 60 32*

>> **À la Maison du Cœur de Ville** *de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 11h00. Tél. 04 67 94 60 10*

Numéros utiles

Numéro Vert	0 800 009 034
Offices de Tourisme	
Cap d'Agde	04 67 01 04 04
Îlot Molière	04 67 31 87 50
CCAS	04 67 94 60 60
CAHM	04 99 47 48 49
Guichet unique des Associations	04 67 94 63 86
Sictom Pézenas-Agde	04 67 98 45 83
Maison de la Justice et du Droit	04 67 35 83 60
Alerte Crues	0 800 800 032
Police Nationale	04 67 01 02 00
Urgences	Tél. 17
Police Municipale	04 67 94 62 20
Centre Superviseur Urbain	0 800 03 7000
Centre de secours	04 67 01 07 50
Pharmacie de garde de nuit	04 67 01 02 00
Assurance Maladie	36 46
CAF	0 810 25 34 80
Centre des Finances Publiques	
Paiement	04 67 94 11 22
Calcul	04 67 35 69 44
Bleu Ciel d'EDF	0 800 123 333
Lyonnaise des Eaux	09 77 40 84 08
GrDF	09 69 36 35 34

NAISSANCES

KREMINGER PATRAC Tayson ♦ COSTE Nélya ♦ MEZIANE RIVERA Maëlys ♦ VILLA Vittorio ♦ ADAM de BEAUMAIS Richard ♦ BERBACHE Aymen ♦ PATRAC Lorenzo ♦ CAMPAYO Pénélope ♦ BAROTIN BEN LAYACHI Maya ♦ RUTA Mathéo ♦ RUTA Léna ♦ PAOLI Lisandru ♦ VERNHET Milàn ♦ COLLE Benjamin ♦ MADANI Mohamed ♦ THOMAS Jade ♦ MOLINA Kyllian ♦ MOLINA Ruby ♦ PATRAC Cataleya ♦ MEHALLEL Lyna ♦ MAZET Côme ♦ TUYSUZ Emir ♦ PUGLIA Giuliana ♦ FOUCTEAU Diégo ♦ DURAND Anaïa ♦ ROSSIGNOL Paul ♦ ALLAL Selma ♦ THERON Elise ♦ VINCILEONI LOPEZ Agathe ♦ HEBERT Ezra ♦ ADJEDJ Sacha ♦ DUTILLIEUX Aiden ♦ THOUVENOT Arthur ♦ MANCINI Emma ♦ HELFRICH David ♦ MARTIN Ambre ♦ BOU-DONNET Sophia ♦ MONTAGNE Kéllian ♦ DIOP Seydina ♦ FRITSCH Léna ♦ LEMETTEZ Jade ♦ RHAROUIDI Adam ♦ COTINAUT PAMART Iris ♦ DETTINGER Lucie ♦ AZZOPARDI Roméo ♦ BORD Rowane ♦ DAUMAS SACCO Jules ♦ CELESTIN PARIS Haylie ♦ LAYNAT Aaron ♦ LAYNAT Romy ♦ BARTHELEMY Lina ♦ BENSIMON Nathan ♦ OPERA Ethan ♦ DODINOT Mélina ♦ MAINGRE Vaïana ♦ VOISIN Manon ♦ STÖHR Addélïa ♦ DUVAL JOLY Wendy ♦ DUCA Amélie ♦ CHAMASSI RUFFINEL Mya ♦ MEUNIER Hugo ♦ DANEELS LABUDOVA Ana ♦ DANIS Liya ♦ BOUKHATEM Haytem ♦ LECHHAB Jana ♦ PATRAC Laynah ♦ SAINT-JEAN Lyla ♦ MULEY Nathan ♦ CAVAILLE Ylenzo ♦ CAZES Lêysson V MEZIANE ILARIO Cassy ♦ COUTE IVAKIC Nolan ♦ ELBAZ Amel ♦ GIAVARA Rafael ♦ ANGEL REGHENAZ Margot ♦ DULYS VASSEUR Joran ♦ DOUZAL Maria ♦ BOUTIER VUGEIC Anton ♦ DEBRIL Ezio ♦ DUPIN Peyton ♦ REY Naasson · DELALANDE Benjamin ♦ CHAUSSERIE Romy ♦ ERRERA GARCIA Rayan ♦ FERRER Charlotte ♦ SAHIN Omer ♦ SENTUBERY Lenny ♦ OKSUZ Esila ♦ SURY Mathys ♦ MAINGUET BEAUFILS Cassandra ♦ BERENGUER Kelsey ♦ BADERGOLL Elliot ♦ CHANDO Emy ♦ LAMOTTE Eden · SAP Sean ♦ SBAÂI GABIER Thalie ♦ DELORT Louis V CAMPOS PERTRUSE Hector ♦ ESCROUZAILLES Anaé ♦ CHARLEMAGNE Sasha ♦ BENDAVID TANGUY Noa ♦ HAGOORT Lucas ♦ SOULA Loïs

MARIAGE

SBÂAI Mourad et GABIER Elodie ♦ CHORDA Andy et MACHADO SALIES Ivana ♦ DOUZAL Julien et CARIOU Cynthia ♦ IVARS Alain et CARRARA Valérie ♦ FOLIO Denis et SOTO Véronique V BENGUGUI Franck et JARDILLIET Maryse ♦ NITHARD Florian et ZAIDIN Sophie – PER Benjamin et STEINMETZ Alexandra ♦ ROIG Jérôme et RIOS Sonia ♦ HAMONIC Alexis et MAUREL Pauline ♦ COUSIN Jean-Louis et KUCERA Béatrix ♦ CAZAUX Jérémy et GONZALEZ Julie ♦ PATRAC Samuel et PATRACH Céline · BENGUEREL Cyril et ALBERT Céline ♦ ALLARD Jonathan et IBANEZ Julie ♦ FARON Max et MULOT Marie-Odile ♦ NOËL Michel et LAZARO Sabrina ♦ ESCANEZ Teddy et DAGORNE Fiona ♦ LESNE Laurent et VERGNE Jean ♦ ALEXANDRE Charles-Antoine et DELL'OVA Mélodie ♦ CASTILLON Eric et MORET Julie ♦ LORIOL Romain et DIEDERICHS Anne-Sophie ♦ THOMAS Pascal et VENEZIA Martine ♦ PECCATE William et COUÊDIC Caroline ♦ AIT HIMMI Youssef et AMMOURI Fatima ♦ MOULY Jean-Christian et BLANCAS Josiane

DÉCÈS

ARBERET Robert, 91 ans ♦ GINTING Charles, 68 ans ♦ GADBIN Yvette veuve PERATTONE, 95 ans ♦ BEDOS Andrée veuve CAMBOURS, 87 ans v FOISSIER Gérard, 62 ans ♦ CULLIE Maurice, 69 ans ♦VENEZIA Antonin, 82 ans ♦ VACCARELLA Marcelle veuve CLEMENTE, 87 ans ♦ GARCIA Monique épouse ROMERO, 76 ans ♦ MAZET Jeanne veuve DELFIEU, 91 ans ♦ ALAUX Maurice, 74 ans ♦ QUEROL Marie, 85 ans ♦ SANTACRUZ Gabrielle veuve SIBILIO, 86 ans ♦ NORMAND Georges, 93 ans ♦ VANDENBUSCH Georges, 88 ans ♦ MASI Jacqueline épouse DENOLLY, 86 ans ♦ NADI Mohamed, 80 ans ♦ SELVY Edmond, 89 ans ♦ VERON Marie-Christine épouse CHEVALIER, 45 ans ♦ RAYMOND Lucien, 94 ans ♦ TRIBUT Marcel, 79 ans ♦ SALVA Georgette épouse MOURAREAU, 70 ans ♦ TOLONIAS Rose veuve ROYER, 93 ans ♦ VANESSE Angèle veuve COPIN, 95 ans V MAYORAL Paule veuve DUCA, 83 ans ♦ RAYNAUD Guy, 80 ans · SERVAT Jeannine épouse CHARRIA, 89 ans · BERGER Murielle, 54 ans · HURTEAUX Ginette, 83 ans ♦ LAMOUROUX René, 78 ans ♦ HELAL Yamina épouse BENNOUIOUA, 64 ans ♦ TARTIGLI Simone veuve MEACCI, 78 ans ♦ LACROIX Michel, 86 ans · ROUQUET Christian, 59 ans ♦ SAINTE-MARIE Gérard, 83 ans ♦ CROQUET Pierrette, 59 ans ♦ COSTA Bernard, 61 ans ♦ CROS Louis, 97 ans ♦ LARREGOYTI Roger, 66 ans ♦ BEN-SAID Mohamed, 89 ans ♦ SCHELLHASE Helmut, 67 ans ♦ BARIL Daniel, 60 ans ♦ PACHECO Dolorès veuve MAYOR, 78 ans ♦ BRESILLEY Ginette veuve LIDOYNE, 91 ans ♦ RAYE Marthe épouse HERRERA, 79 ans ♦ BERTHE Patrick, 58 ans ROUX Yvonne, 93 ans ♦ RALITE Louis, 88 ans · DUBUS Jacques, 67 ans ♦ REBOUL Jeanne, 94 ans ♦ LOPEZ LOPEZ Juan, 93 ans · TEISSIER Jean, 68 ans · YGOUF Laurent, 55 ans ♦ BUENDIA Joséphine veuve BACCI, 91 ans ♦ DERRIEU Gillette veuve POGGETTI, 91 ans ♦ FOURAN Jean, 85 ans ♦ HOURQUEBIE Georges, 64 ans ♦ ROUX Suzanne, 96 ans ♦ BEVILACQUA Marie veuve POMA, 86 ans ♦ BENHAMOU Isaac ♦ VANDROZ Marguerite épouse DUCARRE, 78 ans ♦ REDON Bernard, 69 ans ♦ ARMENGOL Marguerite veuve BELTRAN, 93 ans ♦ CHAUVET René, 91 ans · DALADOUIRE Marie-Cécile veuve RHUL, 67 ans ♦ SOLIS SUAREZ Adelina épouse RODRIGUEZ, 95 ans ♦ HAEFELE Rolland, 77 ans ♦ RODRIGUEZ Joseph, 87 ans ♦ DANG Hong, 63 ans ♦ JACCARINO Robert, 95 ans ♦ TROUILLET Michel, 75 ans ♦ CAPELETTI Lucien, 86 ans ♦ STEYDLE liliane, 77 ans ♦ SABATHIER Marie épouse CAYLA, 91 ans ♦ ALVAREZ Natividad veuve BORIE, 92 ans ♦ PAGES Rolland, 87 ans ♦ BARASCUD Claude, 92 ans

Joyeux Noël de l'Archipel

Féerie de Noël
du 8 décembre au 6 janvier

Marchés de Noël
du 9 décembre au 7 janvier
Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde

Concerts
10, 15 et 21 décembre

Concours d'illuminations de Noël
jusqu'au 15 décembre

Portes ouvertes du collectif des créateurs d'Agde
16 et 17 décembre

Congrès des Pères Noël de France en 2 roues
30 décembre

Dernier bain de l'année et réveillon
31 décembre

Retrouvez le programme détaillé des animations de Noël sur noel.ville-agde.fr

Agnès Tardy Communication 04 65 35 35 14 - Crédit : Illustrations Istock